

DES PYRAMIDES ECROULANTS?

Les femmes dans les professions des arts et des médias : en Allemagne¹

Annette Brinkmann et Andreas Joh. Wiesand²

Remarque préliminaire

Non seulement l'historien d'art mais aussi le téléspectateur tout à fait ordinaire ont pu se faire une idée de certains détails de la vie d'une grande artiste italienne de la Renaissance, Artemisia Gentileschi, lors de la projection d'un film – plutôt spéculatif – cet été 2000. Cet exemple indique que – comme en musique ou en littérature – on investit beaucoup plus dans la recherche sur les conditions de vie et de travail d'artistes d'époques révolues que dans l'étude de faits crédibles – au-delà des purs efforts de critique d'art - concernant la scène contemporaine, y compris les problèmes professionnels, sociaux et économiques des personnes ayant des activités artistiques.

Il faut bien le reconnaître : de telles recherches sont problématiques. Spécialement pour les arts plastiques et la littérature, le grand nombre d'indépendants, par exemple, entraîne que – à la différence de la musique ou du théâtre – il est assez difficile, en se basant sur les sources officielles, de faire des déclarations précises sur le marché du travail et les possibilités de qualifications et de carrière à un endroit précis. Les statistiques à ce sujet sont rares ou totalement absentes. Même quand elles existent – par exemple en Allemagne sous forme de résultats du « *Mikrozensus* », une sorte de mini-recensement du *Statistisches Bundesamt* (Office fédéral des statistiques) – on peut y avoir recours au plus à titre indicatif à propos de professions particulières, du fait du caractère représentatif tout à fait relatif de l'échantillon (+/- 20%) et d'autres problèmes de méthodologie, et ne permettent donc guère d'étude nuancée, comme ce fut le cas la dernière fois en 1975 sur la base d'une enquête représentative, la « *Künstler-Enquete* »³ réalisée par du *Zentrum für Kulturforschung* (ZfKf) (Centre pour la recherche sur la culture).

Les résultats de cette enquête réalisée pour le compte du Bundestag (Parlement fédéral) servent d'ailleurs de données de base pour la sécurité sociale légale des artistes, élaborée quelques années plus tard à l'intention des indépendants dans les secteurs de la culture et des médias. Il semble donc assez naturel de déterminer avant tout les revenus des artistes et publicistes indépendants sur la base de données de la *Künstlersozialkasse* (KSK) (Caisse sociale des artistes), organisme responsable de la mise en œuvre de cette loi, ceci a également été tenté occasionnellement dans le passé. Mais ces données aussi doivent être utilisées avec une grande réserve : l'affiliation à la KSK peut difficilement être considérée comme un critère « puissant » pour l'exercice d'une profession du fait que les avantages inhérents (entre autres, contribution à l'assurance maladie) sont liés à des revenus minimum. De plus les données de la KSK correspondent à des estimations, que les artistes doivent

¹ Le texte originel a été écrit en anglais.

² Annette Brinkmann dirige les programmes d'éducation culturelle au Centre de Recherche Culturelle, Bonn. Andreas Joh. Wiesand est le Directeur du Centre de Recherche Culturelle et le secrétaire général d'ERICArts.

³ Voir Fohrbeck, Karla / Wiesand, Andreas Joh.: *Der Künstler-Report*, München 1975. Dans ce rapport déjà ainsi que dans le *Journalisten-Bericht*, Berlin 1977, Wiesand, Andreas Joh., de même que dans l'étude ZfKf publiée en 1987 par le ministère de l'Education et de la Science en 1987 : *Frauen im Kultur- und Medienbetrieb I*, ces questions et les incohérences de définition ont été appréhendées d'un œil critique.

donner un an à l'avance, sur les revenus qu'ils espèrent retirer de leurs activités indépendantes d'artistes et de journalistes et qu'ils ne peuvent corriger rétroactivement (bien que les fluctuations chez les indépendants soient bien connues).

Dans ce contexte, il était donc logique que le gouvernement fédéral, entre autres à la demande du Parlement, charge le ZfKf dès 1987 d'une étude préliminaire « Frauen im Kultur- und Medienbetrieb I » (Les femmes dans la culture et les médias I). Cette étude rassemble et interprète pour la première fois des faits et des tendances dispersés ayant trait à la situation socioprofessionnelle des femmes dans les métiers de la culture, certains éléments devant être nouvellement déterminés par des sondages ou dénombrements. Cette recherche a été renouvelée en 1995 et 2000 sous une forme plus vaste⁴ et la présentation qui suit se base sur la dernière étude, réalisée pour le compte du *Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend* (BMFSFJ) (Ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse).

Ces recherches et le suivi, actuellement possible dans les grandes lignes, des changements dans la vie professionnelle, la formation ou dans des questions économiques et sociales ont contribué à susciter un grand intérêt pour la situation des femmes dans les professions de la culture et des médias, même au niveau scientifique et politique ; parfois elles font déjà figure d'innovatrices dans les mutations globales, pas toujours positives, qui frappent les marchés du travail.⁵

Le rapport présenté en 1996 par la Conférence interministérielle de la Culture « Kunst und Kultur von Frauen »⁶ (Art et culture de femmes) est une nouveauté de ce type et on peut bien le considérer comme une sorte de « réponse » des Länder, qui, en Allemagne, sont responsables de l'essentiel des questions de promotion de la culture. Ce rapport, que nous ne pouvons aborder ici en détails faute de place, comprend :

- a) des tableaux synoptiques, ventilés par Land, renfermant des estimations des pourcentages de femmes parmi les créateurs artistiques, les employés dans les institutions et organisations de la vie culturelle ainsi que dans la formation artistique;
- b) une partie textuelle importante dans laquelle chaque Land rend compte des conceptions, activités et perspectives dans la promotion de l'art et des activités culturelles de femmes, et
- c) un tableau synoptique des activités de promotion répertoriées par Land.

L'ensemble des données enregistrées, mises à jour actuellement par les Länder, donne un aperçu nuancé des activités féminines encouragées par les Länder dans les domaines de l'art et de la culture. On se félicitera aussi de la dimension politique de l'étude : en effet, jusqu'ici l'inventaire nécessaire à l'introduction de changements et l'auto-analyse des mesures de promotion selon des critères de genre spécifiques ont apparemment joué un rôle secondaire dans beaucoup de pays. Pour la première fois, ce rapport intègre cette dimension.

⁴ Voir Brinkmann, Annette / Wiesand, Andreas Joh.: Frauen im Kultur- und Medienbetrieb III, Bonn 2000

⁵ Voir par exemple en ce qui concerne d'autres vastes études sur des groupes professionnels spécifiques: Petzinger, Renate/ Koszinowski, Ingrid: Künstlerinnen, Filmemacherinnen, Designerinnen. Arbeits- und Wirkungsmöglichkeiten in den alten Bundesländern, in : Schriftenreihe Bildung – Wissenschaft – Aktuell 3/92, hrsg. vom Bundesministerium für Bildung und Wissenschaft, Bonn 1992 ou plus récemment: Haak, Carrol / Schmid, Günther: Arbeitsmärkte für Künstler und Publizisten – Modelle einer zukünftigen Arbeitswelt? Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, Berlin 1999.

⁶ Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland: Dokumentation Kunst und Kultur von Frauen. Berichtsraum 1.1 – 31.12.1994, Bonn 1996

1. Vue d'ensemble empirique du marché de l'emploi

Représentation générale des femmes dans les professions ou les entreprises de la culture et des médias

Le rapport actuel des instances compétentes sur le marché de l'emploi concernant les femmes ⁷ constate qu'en dépit de la situation tendue dans le domaine de l'emploi, la participation active des femmes à la vie professionnelle est restée relativement stable du moins dans l'ouest de l'Allemagne entre 1991 et 1998. Le pourcentage des femmes dans la population active était de 42,4% en 1998 dans les Länder de l'ouest, et de 44,9% dans les Länder de l'est ; mais leur proportion parmi les indépendants, dont le nombre est particulièrement significatif dans le domaine artistique, était nettement plus faible (1998: ouest : 27%, est: 30%).⁸

Comme pour les femmes il s'agit en majorité « d'entreprises unipersonnelles » (1997 : 61% des femmes indépendantes à l'ouest, 53% à l'est, contre seulement 46% des hommes indépendants à l'ouest et à l'est), l'Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (Institut de recherche sur le marché de l'emploi et sur les professions) estime qu'une partie de ces indépendantes sans employés se trouvent dans la zone limite entre travail indépendant et dépendant : en situation de "Scheinselbständigkeit"(autonomie apparente), ou de "Arbeitnehmerähnlichkeit" (similitude avec un emploi salarié), ce que des études antérieures ont déjà pu constater spécialement en ce concerne les "freie Mitarbeiter" (collaborateurs free-lance) dans les entreprises de la culture et des médias.⁹

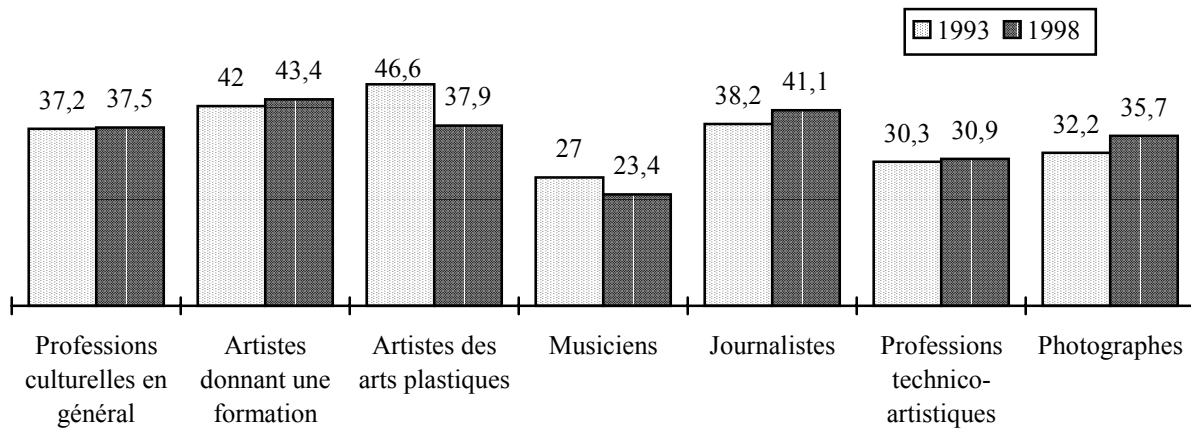
La comparaison des données des recensements de 1970 et de 1987 montrait déjà pour l'ancien territoire fédéral une augmentation permanente du *pourcentage de femmes travaillant dans les catégories professionnelles du domaine de la culture et des médias*. Mais considérés dans l'ensemble, ces pourcentages étaient inférieurs à la moyenne en comparaison de la proportion totale de femmes exerçant une activité professionnelle ; on n'obtenait des valeurs comparables que dans le secteur des arts plastiques.

⁷ Bundesanstalt für Arbeit (Hg.): Arbeitsmarkt für Frauen. Aktuelle Entwicklung und Tendenzen im Überblick. Sonderdruck aus den Amtlichen Nachrichten der Bundesanstalt für Arbeit (ANBA) Nr.4/2000

⁸ Selon le Mikrozensus des Statistischen Bundesamts 1998

⁹ Engelbrech, Gerhard: Folgen der Beschäftigungskrise. Zur aktuellen Beschäftigungsentwicklung bei ost- und westdeutschen Männern und Frauen. In: IAB-Werkstattbericht Nr. 3/1999 vom 12.3.1999, S. 5 und Fohrbeck, Karla / Wiesand, Andreas / Woltereck, Frank: Arbeitnehmer oder Unternehmer? Zur Rechtssituation der Kulturbereufe, München 1976

Aperçu 1: Pourcentage de femmes dans des professions du domaine culturel et du journalisme en 1993 et 1998 (en %)



Source: Calculé et traité par le Zentrum für Kulturforschung (ZfKf) sur base des données du micro-recensement du Statistisches Bundesamt (Office fédéral des Statistiques) pour 1993 et 1998.

Les données du micro-recensement doivent depuis 1991, faute de nouveaux recensements de la population, donner des renseignements sur le développement des professions culturelles dans l'ensemble du territoire fédéral. Le nombre des artistes et journalistes représentait, en 1998, 1,3% du total des personnes exerçant une activité professionnelle, et 1,4 % du total des femmes ayant un emploi. En comparant les périodes des sondages de 1991 et de 1993 avec le recensement partiel de 1998, on constate de légers accroissements des pourcentages féminins dans presque tous les domaines professionnels. On remarque cependant, dans la comparaison des données de 1993 et de 1998, un changement négatif des pourcentages de femmes ayant une activité professionnelle dans les arts plastiques et la musique ; mais cette variation doit être évaluée avec la réserve déjà évoquée vis-à-vis de la fiabilité de ces données.¹⁰

Pour les professions culturelles, on relevait dès la fin des années 80 un taux élevé d'*indépendants* d'environ 30%. Ce pourcentage était nettement dépassé pour les arts plastiques avec 50,6%. Par contre, dans le secteur des activités technico-artistiques, il était plus restreint (moins de 10%)

Un coup d'œil sur les données plus récentes des recensements partiels permet d'établir clairement que, dans le domaine de la culture et des médias, le groupe des indépendants a connu une croissance énorme au cours de la période allant de 1993 à 1998 : ainsi la proportion d'indépendants dans les groupes des professions culturelles et de journalisme est passée de 38,3% à 44%. Le pourcentage le plus élevé est celui des arts plastiques (1993: 81%, 1998: 92%).

Du fait de la représentation assez faible de certains groupes, le recensement partiel ne permet de tirer de conclusions nuancées sur l'évolution des activités indépendantes chez les femmes que pour un nombre restreint de professions dans le domaine des arts plastiques et du journalisme. Toutefois, pour ces deux groupes de professions, on peut retenir comme critères des taux de croissance situés entre 60 et 67 % pour les femmes indépendantes.

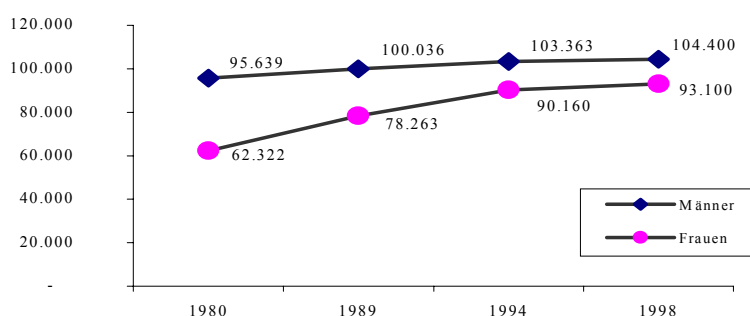
Des changements notoires sur le long terme ont eu lieu pour les *employés cotisant à la sécurité sociale* (ici, les données sont un peu plus fiables même du point de vue statistique que dans le cas des indépendants dans le recensement partiel). De 1980 à 1998, le nombre des femmes em-

¹⁰ En 1995, le taux des femmes dans les arts de représentation était encore de 50% ; ce recul est probablement lié aux variations bien connues du recensement partiel car des tendances analogues ne se confirment pas en consultant d'autres sources.

ployées dans les professions de la culture et du journalisme a augmenté de près de moitié dans les anciens Länder, le nombre des hommes assurés socialement ne croissant que de 9%.

En examinant les données des années 1993 et 1998 concernant les personnes assujetties à l'assurance sociale dans *l'ensemble du territoire fédéral* et pour des professions bien définies du secteur culturel et du journalisme (*Aperçu 4 à la page suivante*), on constate ceci : quelques groupes professionnels ont enregistré de nettes hausses (par exemple le journalisme, les arts plastiques et les professions technico-artistiques), tandis que d'autres (par exemple la photographie) ont subi des baisses importantes. Le taux des employés à temps partiel, de 1/5, se situe à un niveau inférieur à ce que l'on pouvait attendre, mais cela peut bien être dû à la difficulté de la saisie dans certaines professions, comme les arts plastiques et la musique, et aux ambiguïtés typiques en ce qui concerne le statut légal du travailleur (1993: 17%). Ces tendances sont également importantes pour la comparaison dans le temps des taux de femmes dans chaque groupe professionnel.

Aperçu 2: Personnes cotisant à la sécurité sociale dans les professions de la cultures et du journalisme depuis 1980 dans les anciens Länder



Remarque : Pour des raisons de comparaisons, les données ne concernent que l'Allemagne de l'ouest. Sont recensées les professions culturelles et de journalisme dans leur délimitation officielle (Numéros d'identification 82 et 83).

Source : Rassemblées et calculées par le ZfKf sur la base des statistiques sur l'emploi de l'Office fédéral de l'Emploi (1980, 1989) et de la banque de données IAB (V/4) pour 1994 et 1998.

Au vu des données et tendances citées jusqu'ici, le *tableau 1*, à la page suivante, sur le taux des femmes dans chaque domaine d'activités semble judicieuse. Elle résume les résultats séparément commentés dans l'étude « Frauen im Kultur- und Medienbetrieb III »¹¹ (Les femmes dans la culture et les médias III) des recherches suivantes : sondages et dénombrements spéciaux du ZfKf (par exemple de listes de membres et d'encyclopédies), études d'autres instituts, données officielles disponibles ainsi que statistiques économiques et d'associations, et les compare – dans la mesure du possible – avec les résultats correspondants des analyses précédentes de 1987 et 1995 du ZfKf.

L'impression générale semble d'abord très positive car on note une nette progression dans beaucoup de secteurs d'activités et à de nombreux postes. Mais cela n'est pas constant et il faut noter ici aussi la situation initiale souvent honteuse – surtout en comparaison avec d'autres pays européens – à partir de laquelle de tels progrès ont été réalisés.

¹¹ Voir Brinkmann, A. / Wiesand, A.J. 2000

Radio et télévision comme exemple

Pour que ces résultats soient bien explicites, au moins à titre d'exemple, il faut ici approcher de plus près la situation de la *radio et télévision*, et surtout les stations de radiodiffusion de droit public qui sont très développées en Allemagne du fait d'une structure décentralisée. Dans un rapport parlementaire de 1983, « Frauen in den Medien », ¹²(les femmes dans les médias), on peut déjà lire que « la majorité des employées ayant un contrat à durée indéterminée se retrouvent dans les groupes de sténodactylos, secrétaires et adjointes administratives », donc à des postes « qui se situent dans les catégories de salaires inférieures et rarement liés à des compétences de décision ». Ceci laisse déjà entendre que, d'un autre côté, les femmes apparaissent de manière aussi peu notable dans les domaines « où des décisions importantes sont prises concernant les structures du personnel et de l'organisation et également la gestion financière de la station » qu'aux postes de direction des rédactions, de la production ou de la technique.

Selon une étude récente du *Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung* (Institut allemand de recherche économique), 40 600 personnes au total étaient employées sous contrat à durée indéterminée, fin 1998, par les entreprises allemandes de radiodiffusion ; parmi celles-ci, environ 57% à la télévision et 43% à la radio. La radiodiffusion de droit public se présente comme l'employeur fournissant, avec 74%, une majorité d'emplois sous contrat à durée indéterminée. En 1998, elle a enregistré une hausse à peine significative de ses recettes et n'a pas engagé de personnel supplémentaire au cours de cette année de référence. Une telle stagnation a toujours des effets immédiats, et pas vraiment positifs, entre autres sur l'application des accords portant sur l'égalité des femmes dans la radiodiffusion publique. Tandis que la radio privée enregistrerait également une augmentation à peine significative de ses recettes et parallèlement de personnel, on décrit la situation économique de la télévision privée comme toujours en expansion : le nombre des employés sous contrat à durée indéterminée dans les stations de TV privées a augmenté de 8,6% en 1998, et de 3,7% à la radio privée.

Les femmes ont spécialement pu profiter de telles hausses surtout à la télévision, dès 1993 selon une autre étude. Il était également caractéristique des 8.500 journalistes, hommes et femmes, travaillant alors pour la radio et la télévision que le pourcentage de femmes employées par la radiodiffusion publique était de 28%; par contre les chaînes de radio privées arrivaient à un taux de 38% et la télévision privée même à 41,5%. ¹³ Cette situation tient surtout au fait que le privé a recruté son personnel dans les écoles de journalisme seulement dans les 15 dernières années, donc à une époque où le pourcentage des étudiantes oscillait déjà entre 40 et 55%.

Pour les travailleurs indépendants, on obtient l'image suivante : toutes les entreprises de radiodiffusion employaient, en plus des personnes à contrat à durée indéterminée citées ci-dessus, 17 171 collaborateurs et collaboratrices indépendants (sans compter les stagiaires); ici aussi, la majorité (64%) se trouvait dans les stations de droit public. La relation entre employés sous contrat fixe et collaborateurs indépendants est de 63:37 pour le privé et de 70:30 pour le public. Les pigistes employés par les stations de radiodiffusion publiques ont dans 87% des cas le statut d'indépendant à contrat ferme, ce qui est le cas de seulement 53% des indépendants dans le privé ; des données générales fiables sur le pourcentage de femmes n'existent pas jusqu'à présent.

En comparant les années, les données des stations et les exploitations des inscriptions dans les manuels montrent généralement qu'au cours des 20 dernières années, des changements ont eu lieu graduellement mais que les « bastions » masculins dans certaines professions de la production et surtout aux fonctions de direction continuent de s'affirmer dans la majorité des cas. Il existe bien une augmentation au profit des femmes dans presque toutes les catégories profes-

¹² Bundestags-Drucksache 10/14

¹³ D'après Siegfried Weischenberg et al.: Journalismus in Deutschland. In: Media Perspektiven 3/93

sionnelles, mais la situation parmi les cadreuses et dans la technique du son s'avèrent encore toujours nettement des « domaines masculins ». Quelques secteurs de travail, comme l'assistance de régie ou le maquillage ont évolué au cours des années comme des domaines de travail occupés en majorité par des femmes.

Le taux de femmes dans le montage, avec 83% en 1999, est retombé pour la première fois au niveau initial de 1977, après avoir atteint les 90% en 1985. Dans ce contexte, une évaluation de la situation des femmes dans l'industrie cinématographique réalisée par Silvana Abrescia-Rath, présidente du *Verband der Filmarbeiterinnen* (association des femmes travaillant dans l'industrie du cinéma) est intéressante : « Le montage, un domaine féminin pendant des années, est de plus en plus occupé par des hommes. Ces activités, habituellement dégradées au rang « d'emplois féminins » deviennent intéressantes pour les hommes en temps de crise économique. »¹⁴

¹⁴ Citation d'après Ute Kätzel: Neun Leben hat die Katze – aber wie viel hat der Frauenfilm. In: taz v. 19.2.1998

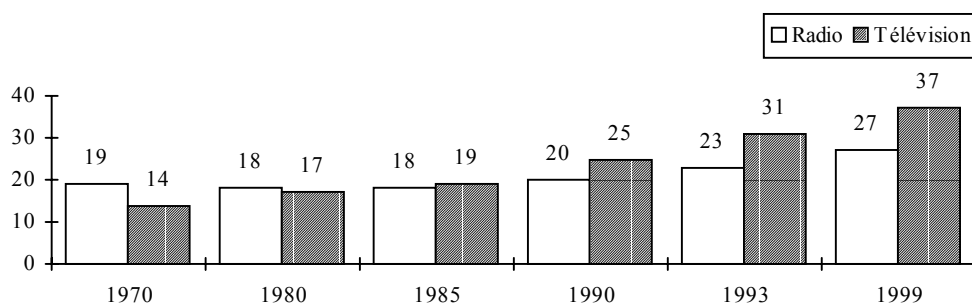
Tableau 1 : Les femmes dans les professions de la culture et des médias: faits et tendances

Secteurs	Secteurs d'activités ou position choisis avec taux de femmes (Situation: en général 1998/99)	Particularités / tendance de l'évolution du taux de femmes dans les années 90
Architecture	Femmes architectes (en chambres professionnelles): 18% Architectes d'intérieur, architectes paysagistes: chacun 35% Urbanistes: 25% Architectes en bâtiment: 16%	Augmentation du taux en général mais surtout pour les urbanistes et les architectes d'intérieur Dans les nouveaux Länder, comme précédemment taux de femmes nettement supérieurs dans toutes les branches de l'architecture
Arts plastiques / Expositions	Femmes artistes dans les arts plastiques /dessinatrices: environ 42% artistes dans les médias et la vidéo: 35-40% professeurs aux écoles des beaux-arts: 18% Œuvres de femmes dans la collection "Zeitgenössische Kunst des Bundes": 14% (Art contemporain de la Fédération) Œuvres de femmes à la documenta X : 22% Direction d'associations d'art et de musées: 25-30%, Musées d'art importants 22%	Légère tendance à la hausse Niveau élevé et stable depuis le début Plus que doublé en 5 ans ! Tendance à la hausse par de nouvelles arrivées Nette hausse (mais tributaire de la direction !) Tendance à la hausse mais mal assurée (grandes maisons presque exclusivement dirigées par des hommes)
Arts du spectacle	Direction: 18% Régie/mise en scène: 20% Dramaturgie: 46% Assistance en régie: 47% Actrices et en même temps régie: 17% Décoratrices (scène, costumes): 43% Danseuses (uniquement scène publique): 57%	Légères tendances à la hausse Tendance restant constante Légèrement en hausse (réduite pour la scène, dominante pour les costumes) Tendance à la baisse depuis longtemps semble arrêtée, stabilisation
Design	Membres d'associations professionnelles: 36% design-photo/film: 15% Design de produits, industriel et semblables: 27% Création graphique: 36% Illustration, graphisme libre: 38% Design textile/Mode: 82% Publication Internet/Electron.: 29%	Par rapport à 1994, nette tendance à la hausse dans tous les secteurs de travail (Taux d'accroissement entre 4 et 14%) Nouveau secteur d'activité
Film	Direction de la production: 19%, assistance 95%(!) Régie: 19%, contre assistance régie: 82%	Tendance: forte hausse Légère tendance à la hausse
Professions technico-artistiques, médias	Cadreuses: 4%, assistance caméra: 13% Monteuses (y compris assistance): 83% Maquilleuses: 77%	Légère hausse Légère baisse Encore en hausse
Littérature	Membres du PEN-Club: env. 20% Femmes écrivains/journalistes reconnues par le VG-Wort: 27% Direction maison d'édition: 12% Directrices bibliothèques communales: 71%	Plus élevé dans autres associations d'auteurs Tendance à la hausse, surtout dans domaine de la littérature spécialisée Continue à baisser Depuis peu à nouveau en baisse
Journalisme	Femmes journalistes: Ouest: 31% Est: 39% Journalistes culturelles / critiques: 30%	Tendance continue à la hausse Nette tendance à la hausse
Musique	Compositrices: 9% (Dt. Musikrat/MIZ) Nouveaux engagements dans orchestres allemands: 47% Musiciennes de jazz/rock/pop: 10% Musiciennes dans écoles: Ouest: 40% Est: 74%	Hausse très lente Tendance à la hausse depuis les années 80 Légèrement en hausse

A côté d'une situation difficile sur le marché du travail, il est possible que le caractère technique toujours plus prononcé de ce champ d'activités joue un certain rôle. Depuis 1996, la formation au métier de « concepteur multimédia image et son » regroupe la formation d'ingénieur du son, d'ingénieur de l'image et de monteur sous un nouveau profil professionnel. Actuellement, le taux des femmes parmi les apprentis est de 35% seulement. Si on ne parvient pas à intéresser davantage de femmes à cette formation, on doit s'attendre à de nouvelles baisses dans les prochaines années.

Pour un domaine rédactionnel particulièrement intéressant dans le contexte de notre étude, la rédaction sur la culture et les variétés, les données pour la radiodiffusion de droit public ont pu être actualisées par le *Zentrum für Kulturforschung* (Centre de recherche sur la culture) à l'aide d'une analyse des tendances couvrant les années 1970 à 1999 (voir *Aperçu 3*). Elle peut au moins livrer des indices pour la réponse à la question de savoir si l'intérêt grandissant des dix dernières années pour la « problématique féminine » a aussi mené à une hausse correspondante des postes occupés par des femmes dans les rédactions de radio et de télévision. C'est apparemment bien le cas, du moins pour les domaines analysés ici et importants dans le contexte de l'étude globale.

Aperçu 3: Pourcentages de femmes dans les rédactions sur la culture, les variétés et la musique des stations de radiodiffusion publiques 1970 – 1999



Source : Exploité et calculé par le ZfKf sur la base de données du Deutsches Bühnenjahrbuch, éditions 1971, 1981, 1986, 1991, 1994 et 1999

Du fait que les stations de radiodiffusion publiques en Allemagne ne se contentent pas de présenter de la musique et des films ou de transmettre des informations actuelles mais se présentent également comme « productrices » d'œuvres artistiques ou journalistico-littéraires, elles sont une plate-forme professionnelle décisive et une source de revenu pour beaucoup d'artistes et d'auteurs indépendants.¹⁵ En même temps, cela ouvre à la recherche et avec elle au « suivi du genre », par l'intermédiaire d'évaluations des programmes, une possibilité d'éclairer la proportion relative des sexes au moins par des indices, aussi pour des groupes spécifiques parmi les « collaborateurs indépendants » créateurs ou leurs œuvres. Pour la question – encore toujours problématique du point de vue des femmes – de l'importance des compositrices dans l'élaboration des programmes et dans d'autres activités de la chaîne, on peut ci-dessous tenter cette mise au clair en dégageant au moins des tendances pour les concerts de la plus grande station radio régionale, la WDR, qui exploite plusieurs propres orchestres

¹⁵ Fohrbeck, K. / Wiesand, A.J. 1975; dies.: Der Autorenreport, 1971; dies.: Der WDR als Kultur- und Wirtschaftsfaktor, Köln 1989

Tableau 2: Concerts publics de musique contemporaine de la WDR 1990/91 et 1999/2000

Œuvres de:	1990/91		1999/2000	
	abs.	%	abs.	%
Compositrices	4	6%	13	19%
Compositeurs	68	94%	54	81%
Total	72	100%	67	100%

Source : Rassemblé par le ZfKf sur la base de données tirées de l'analyse « Die Situation der Musikerinnen in der BRD » (BMBW) (La situation des musiciennes en RFA , édité par le ministère fédéral de la Recherche et de l'Éducation) et de la brochure du WDR « WDR Konzerte 1999/2000 » (Concerts du WDR 1999/2000)

Le dénombrement des concerts du WDR met en évidence le fait que le nombre des femmes dans les œuvres présentées a triplé et correspond approximativement au nombre actuel d'étudiantes en composition musicale dans le semestre d'hiver 1993/94 – un indice en fin de compte que la nouvelle génération féminine des classes de composition parvient sur le long terme à s'établir dans le monde des concerts. Toutefois, le WDR est une station radio d'ordre public : la présence de compositrices contemporaines est beaucoup moins affirmée dans d'autres concerts et sur le marché privé des supports musicaux. Par exemple le pourcentage des œuvres musicales modernes de femmes, enregistrées sur supports musicaux au printemps 1999, s'élève à seulement 6%. Même si des événements éminents – comme l'ouverture de l'Expo 2000 à Hanovre avec l'œuvre d'une compositrice – semble prouver le contraire, la situation des compositrices a manifestement peu changé dans les années 90. Il est donc d'autant plus important de continuer à mettre en valeur leur rôle historique et contemporain et de faire davantage connaître leurs œuvres au public, notamment par l'intermédiaire de la radiodiffusion.

Conclusion : Bien que les sources des données avancées ne livrent pas de valeurs concordantes dans chacun des champs professionnels sur les taux de femmes et d'hommes qui ont des activités artistiques en Allemagne, elles parviennent cependant à donner des ordres de grandeur stables en ce qui concerne les relations proportionnelles entre les sexes chez les personnes actives. Dans la pratique professionnelle, on peut actuellement estimer le taux moyen de femmes à 35-45%, et quelques « échappées » vers le haut et vers le bas pour quelques groupes de professions. Cette valeur de probabilité – avec sa tendance encore à la hausse – est certainement une référence non négligeable pour l'évaluation d'une représentation appropriée des femmes dans les comités, jurys, expositions, etc. dans les dix prochaines années.

Presque toutes les sources employées ici mettent en lumière la situation professionnelle des femmes dans le domaine de la culture et des médias sous divers aspects et donnent, partiellement, des indications importantes pour la mise sur pied de moyens de promotion. Des données et des sondages primaires représentatifs sont toujours aussi nécessaires pour réaliser une politique intégrée, et axée sur des considérations pratiques, visant à l'amélioration de la situation professionnelle ou se préoccupant des questions de qualification des artistes et journalistes en général, et des femmes en particulier : ceux-ci autorisent en effet des informations nuancées sur la carrière professionnelle et de son organisation, des sources de revenus et de l'assurance sociale. En procédant à un large sondage, une nouvelle « *Künstler/-innen-Enquete* » (Enquête sur les hommes et femmes artistes) semblable à celle de 1975, on pourrait arriver aussi à cette délimitation et cette nouvelle définition, attendue depuis longtemps, de profils professionnels dans le secteur de la culture et des médias.

Comparaison des données et tendances concernant le chômage des femmes

Les taux élevés de femmes ayant une activité professionnelle dans le domaine de la culture et des médias ne doivent pas masquer le fait que certaines conditions sociales générales, telles que des temps de travail trop rigides, le manque d'institutions pour la garde des enfants, les écarts de salaires entre activités masculines et féminines etc., continuent à faire obstacle à une égalité complète des femmes au niveau professionnel dans ce secteur du marché de l'emploi.

La double charge que représentent la famille et le métier touche toujours les femmes en première ligne. 2% seulement des pères prennent actuellement un congé parental d'éducation et les hommes sont encore très réticents en ce qui concerne le travail à temps partiel : 90% des emplois à temps partiel sur le territoire fédéral sont occupés par des femmes.¹⁶

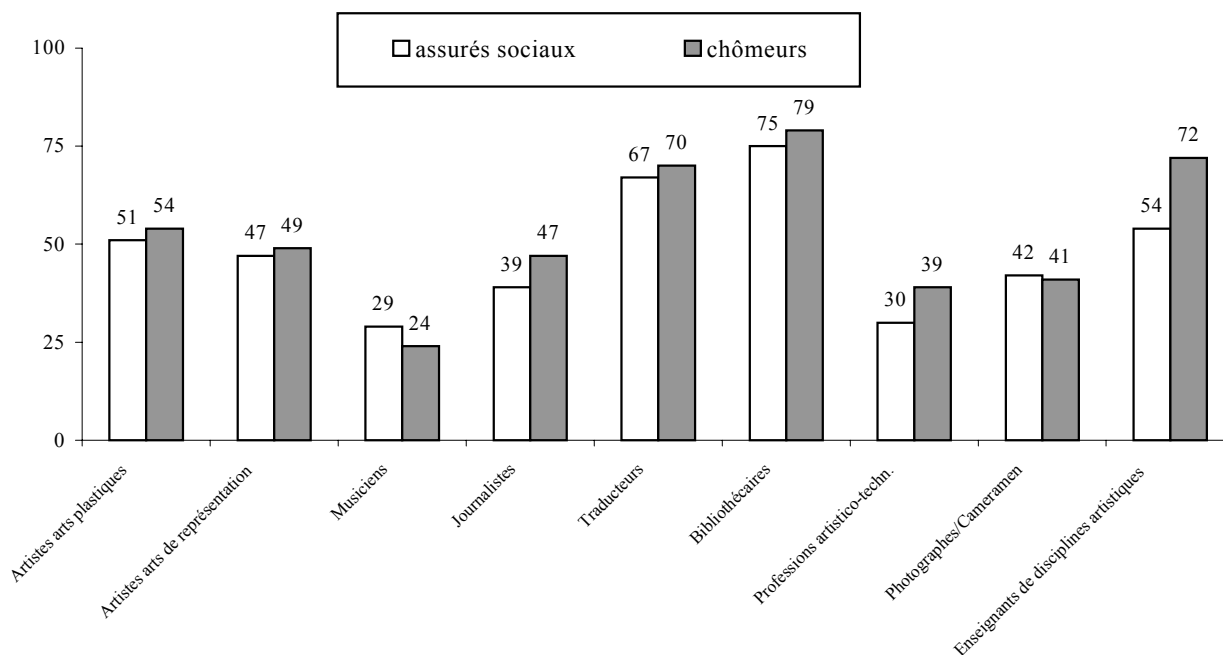
On constate également la situation désavantagée des femmes sur le marché du travail quand on confronte le taux de femmes parmi les personnes assujetties à l'assurance sociale avec celui des chômeurs (*voir Aperçu 4*). Bien que les catégories de ces statistiques officielles ne soient pas comparables à 100%¹⁷, cette confrontation permet certainement la conclusion suivante :

Le pourcentage de femmes parmi les chômeurs est, à l'exception des musiciennes, plus élevé dans tous les cas que le pourcentage correspondant parmi les personnes actives :

¹⁶ La Ministre de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse, Christine Bergmann, dans son discours de bienvenue à la Conférence spécialisée européenne de ERICarts et ZfKf: "Frauen in Kultur- und Medienberufen" à Hambourg du 20.9. au 2.10.1999

¹⁷ « Dans l'interprétation des chiffres, il faut prendre en compte ceci : le classement des chômeurs sous des professions déterminées dans les statistiques officielles est bien réalisé en tenant compte de la qualification professionnelle, mais surtout d'après le choix professionnel qu'on souhaite réaliser dans l'avenir, indépendamment du fait que le chômeur a déjà ou non exercé une activité correspondante. Les données disponibles sur le chômage ne donnent pour cette raison aucune indication fiable sur la question de savoir dans quelle mesure certaines professions sont menacées par le chômage." (Medienbericht 1994 der Bundesregierung, S. 288)

Aperçu 4: Pourcentages de femmes parmi les personnes assujetties à l'assurance sociale et les chômeurs pour des professions choisies dans le domaine de la culture pour l'ensemble du territoire fédéral 1998 en %



Source : Rassemblé et calculé par le ZfKf sur la base des statistiques relatives aux personnes actives et aux chômeurs de la Bundesanstalt für Arbeit (Office fédéral de l'emploi), banque de données IAB (V/4)

Des analyses détaillées montreraient peut-être que les femmes ont mieux pu s'imposer que les hommes dans certains segments de la culture et des médias malgré l'aggravation de la situation sur le marché de l'emploi dans les années 90.¹⁸ Mais dans l'ensemble, on ne note pas de changement : *le taux de chômage parmi les femmes est plus élevé que chez les hommes. Même les qualifications toujours plus poussées des femmes n'ont pas encore pu modifier ce résultat en leur faveur.*

Les femmes dans de nouveaux segments professionnels, par exemple du fait des évolutions technologiques

Dans le groupe des journalistes, le recul du chômage a été plus rapide ces dernières années. On a même pu constater une augmentation des emplois qui a surtout profité aux femmes.¹⁹ Les secteurs d'activités dans le domaine des nouveaux médias y ont leur part, par exemple, par la création de nombreuses rédactions en ligne. Toutes les estimations prédisent un développement positif aux multimédias. En 1998, le nombre de nouvelles créations d'entreprises multimédias avait déjà triplé²⁰ et cette tendance se maintient ; elle a même conduit en 2000 à l'institution de la fameuse « green card » qui doit permettre de recruter les spécialistes étrangers dont on a un besoin urgent dans ces nouveaux secteurs de travail.

¹⁸ Ici, c'est surtout l'augmentation du taux de femmes parmi les personnes assujetties à la sécurité sociale pour un pourcentage presque inchangé de femmes au chômage qui est un indice important.

¹⁹ Voir Presse- und Informationsamt der Bundesregierung (Hg.) Bericht der Bundesrepublik über die Lage der Medien in den Bundesrepublik Deutschland 1998 – Medienbericht '98. Bonn 1998, S. 219 f.

²⁰ Voir Günther M. Wiedemann: Deutschland hat größten Markt für Multi-Media. In: Kölner Stadtanzeiger vom 15./16. August 1998

On recherche surtout des experts en conception, design, programmation et management multimédias. La qualification de base nettement dominante des employés de ce secteur était la formation universitaire ; celle-ci commence lentement à dispenser les qualifications multimédias spécifiques. C'est la raison pour laquelle le gros des entreprises a misé sur la formation sur le tas répandue dans la branche des médias, complétée par des mesures de formation continue au niveau de l'entreprise et à l'extérieur de l'entreprise.²¹

Dans quelle mesure ce développement dynamique de la branche multimédia se répercutera sur le marché de l'emploi des journalistes et des artistes dépend aussi de nouveaux concepts pertinents dans le domaine de la formation. Des actions de politique éducative comme le programme de collaboration Fédération-Länder « Kulturelle Bildung im Medienzeitalter » (formation culturelle à l'ère des médias), qui a été lancé en avril 2000 et concerne 16 projets pilotes dans des écoles, des universités et dans la formation extra-scolaire, pourrait donner une impulsion qui servirait d'exemple.

« Les femmes sont sous-représentées dans l'Internet ». Telle est la conclusion – selon une réponse du gouvernement à une question orale du PDS – de toutes les enquêtes sur la participation des femmes à l'Internet : le nombre des utilisatrices d'Internet est bien passé de 6,2% (1995) à 23% (1999), mais le retard à combler reste évident. La situation dans les professions clés de l'informatique est assez semblable avec 23 pour cent seulement de femmes.²² L'analyse en ligne et non connectée des chaînes de télévision ARD/ZDF 1999 confirme certes l'estimation de la sous-représentation encore réelle des femmes, mais prétend que leur participation à l'Internet est nettement plus élevée que les pourcentages précités :

« Si jusqu'à récemment, c'étaient essentiellement des hommes jeunes et d'une formation supérieure qui se tournaient vers ce nouveau média, la plupart du temps pour sa fonctionnalité mais aussi par intérêt technologique, de plus en plus de femmes, en majorité d'une formation moyenne et supérieure, ont entre temps découvert le réseau. Leur proportion parmi les utilisateurs en ligne est montée de 27 pour cent en 1997 à 28 pour cent en 1998 et a atteint les 35 pour cent en 1999. »²³

A côté de l'emploi réceptif, la question beaucoup plus intéressante, spécialement en ce qui concerne Internet, se pose de savoir dans quelle mesure les femmes utilisent activement ce média pour traiter leur demande et présenter leur travail.²⁴ Personne ne s'est encore risqué à une évaluation quantitative des offres sur Internet ventilées selon le nombre de femmes. Pourtant, un simple examen d'Internet révèle déjà un grand nombre de sites Web de femmes, informatifs et professionnels, et par ailleurs des évaluations très différentes.

Tout employé ou collaborateur indépendant peut devenir membre du Deutsche Multimedia Verband (dmmv) (Association allemande du multimédia) s'il exerce, sur la base d'une formation au moins partiellement qualifiée à cet effet, des activités dans le secteur de l'élaboration de produits multimédias. L'association compte au total 243 membres individuels, dont 16% de femmes (situation: mars 2000).

²¹ Michel, Lutz P.: Qualifikationsanforderungen in der professionellen Multimedia-Produktion. Essen 1996

²² Laut Antwort der Regierung (14/1768) auf die Kleine Anfrage der PDS (14/1465), zitiert nach Blickpunkt Bundestag 10/99

²³ ARD/ZDF-Arbeitsgruppe Multimedia: Internet – (k)eine Männerdomäne. Geschlechtsspezifische Unterschiede bei der Onlinenutzung und -bewertung. Media Perspektiven 8/1999, S. 423–429

²⁴ Voir notamment Susanne Webel: "Frauen im Internet" statt "Frauen und Internet". Überlegungen zu Chancen und Nutzen der neuen Kommunikationstechnologien. In: Kölner Forum. Frau und Hochschule. Ausgabe 2/97

Selon une enquête du High-Text-Verlag, menée en 1999 auprès de 1.500 entreprises du multimédia, 14,5% des cadres dans la branche du multimédia sont des femmes. En l'espace de trois ans, le taux de femmes cadres dans ce secteur a donc doublé, car en 1997, ce taux n'atteignait que 7%.²⁵ Le High-Text-Verlag estime que les raisons de cette présence encore rare des femmes aux postes de direction est à chercher dans l'histoire du multimédia.

*« La plupart des entreprises actuelles ont été lancées par des employés des laboratoires de programmation des années 80 et début des années 90, à une époque où des connaissances approfondies en matière de programmation et de hardware étaient encore indispensables pour les activités dans le multimédia. 'Et le bricolage à l'ordinateur n'intéresse pas les femmes', selon la maison d'édition. Ce qui a fait que, dès l'abord, ce sont des hommes qui ont occupé les premières places dans la direction des nouvelles firmes. Les femmes seraient surtout actives dans les domaines créatifs et organisationnels. Les seules femmes dans la direction sont pour la plupart celles qui faisaient déjà partie des membres fondateurs de l'entreprise en question».*²⁶

Pour améliorer la situation au départ, on a par exemple lancé l'action « Frauen ans Netz » (Les femmes sur le réseau !). Les initiateurs en sont le ministère fédéral de l'Education et de la Recherche, le magazine féminin Brigitte, Deutsche Telekom et l'Office fédéral de l'emploi. L'objectif est de gagner des femmes comme utilisatrices, créatrices et fondatrices d'entreprises et de les aider à réintégrer la vie professionnelle. Il reste encore à savoir quels résultats à long terme ces mesures pourront atteindre.

Pour faire progresser la situation des femmes dans les professions liées aux nouveaux médias et aux nouvelles technologies, il ne faut pas uniquement miser sur les universités et la jeune génération qu'on peut y attendre. La formation dans les entreprises et sous d'autres formes mérite également de retenir l'attention. Le tableau suivant donne un aperçu du nombre de femmes actives dans les professions, en partie toutes nouvelles, de formation dans le domaine de l'informatique et des médias²⁷ :

²⁵ Pressemitteilung High Text Verlag vom 7.6.2000

²⁶ Ina Hönicke: In der Cyber-Welt haben nur wenige Frauen das Sagen. Die Welt, Berufswelt online 29.6.00

²⁷ En 1996, il n'existait quasiment aucune profession reconnue officiellement qui puisse répondre à l'apparition de nouveaux champs d'activités dans le secteur de la communication et de l'informatique. Les métiers de formation professionnelle, cités dans l'aperçu 8, ont pour la plupart été institutionnalisés entre 1996 et 1998. Voir aussi Sozialforschungsstelle Dortmund (Hg.): Expertise: Frauen in Zukunftsberufen – Wege zu einer wirtschaftsnahen Entwicklung der Chancengleichheit von Frauen in der Ausbildung. Dortmund 2000

Tableau 3 : Les femmes dans la formation aux nouvelles professions du secteur informatique et des médias

Professions de formation professionnelle	Total des contrats de formation 1999	Taux de femmes en %
Employé(e) spécialisé(e) dans les services de médias et d'information	108	70
Technicien(-ne) en informatique	11.353	12
Monteur(-euse) de film et vidéo	90	50
Employé(-e) commercial(e) pour médias audiovisuels	569	62
Créateur/ créatrice multimédia Image et Son	1.319	35
Créateur/ créatrice multimédia pour supports numériques et de la presse écrite	113	52
Consultation multimédia pour supports numériques et de la presse écrite	175	60
Design multimédia pour supports numériques et de la presse écrite	4.406	59
Exploitation multimédias pour supports numériques et de presse écrite	1.485	47
Technique multimédia pour supports numériques et de presse écrite	334	54

Source : rassemblé par le ZFKF d'après des données du Deutsche Industrie- und Handelstag (Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes).

A première vue, les femmes sont représentées dans une mesure supérieure à la moyenne dans presque tous les métiers de formation professionnelle répertoriés dans ce tableau. Toutefois, plus le profil professionnel est technique, plus le taux des femmes est faible. Le faible pourcentage de femmes apparaît nettement parmi les techniciens en informatique qui constituent l'essentiel des débutants dans la profession. C'est pourquoi il reste important de recruter davantage de femmes que ce n'est le cas actuellement, pour la formation de la nouvelle génération à des professions récemment créées telles que par exemple « créateur/ créatrice Image et Son ». Sans quoi, avec un taux de femmes de 35%, le cliché de « domaine masculin » appliqué à de nombreux secteurs technologiques s'avérera justifié.

Les sondages comparatifs internationaux d'ERICarts ont par ailleurs confirmé les prévisions des précédentes études du ZfKf : les artistes féminines semblent souvent plus audacieuses, moins conventionnelles et aussi moins fixées dans le choix de leur média que beaucoup de leurs collègues masculins, ce qui répond bien aux actuelles formes de communication culturelles du « CrossOver », malgré toute leur ambivalence.²⁸ Dans quelques pays, par exemple la Finlande, le pourcentage de femmes dans des secteurs professionnels comme le multimédia et l'art vidéo dépasse les 50%. En Allemagne, ce taux n'est probablement pas atteint mais doit plutôt se situer entre 35 et 40%.

²⁸ Voir Roedig, Andrea: Test it: Ist 'Cyberfeminismus' die Geschlechtslogik der Zukunft?, Frankfurter Rundschau, 24.7.1999 ainsi que le bref aperçu historique de Unnützer, Petra: Frauen und Video/ Medienkunst – ein besonderes Verhältnis? (réalisé pour "Frauen im Kultur- und Medienbetrieb II", 1995)

2. Représentation au niveau des postes de direction

Les femmes aux postes de direction dans les entreprises culturelles et les médias

Les passages suivants se réfèrent au thème central de l'étude ZfKf "Frauen im Kultur- und Medienbetrieb III" (Les femmes dans la culture et les médias III). Faute de place, on ne pourra non plus ici prendre en compte tous les secteurs traités dans l'analyse (quelques données sont toutefois déjà reprises dans le *tableau 1*).

Pour mieux enchaîner la *partie 2.a*, il est certainement utile de considérer à nouveau la situation dans la *radio et la télévision*. Il faut d'abord souligner qu'en été 2000, aucune des 11 stations de radiodiffusion publiques regroupées au sein de l'ARD et de la ZDF n'avait une femme à sa tête (on se serait davantage attendu à ce que cette situation soit moins bonne dans le privé). C'est seulement à un niveau inférieur, donc à celui des directeurs (directions de programmes de radio ou de télévision, rédaction en chef, directions administratives, etc.) qu'il existe quelques exemples isolés de nominations féminines par les commissions de contrôle. Selon les lois de radiodiffusion des Länder, ces commissions devraient, dans certaines limites, refléter la diversité des intérêts de la société et les groupements les plus importants qui y sont représentés. Mais l'influence – explicite ou cachée – des parlements et des partis sur ces nominations reste importante.

L'étude la plus récente « Frauen im Kultur- und Medienbetrieb III » (Les femmes dans la culture et les médias III) fait état d'une hausse du pourcentage de femmes, qui est passé de 7% (1980) à 17% (1994) et à 20% (1999) dans les *Conseils de radiodiffusion et administratifs* des stations de radiodiffusion publiques. Cette augmentation est nettement inférieure au développement observé dans beaucoup d'autres commissions politiques et aux parlements. Au Bundestag allemand par exemple, le taux des femmes est de 30,9% depuis 1998, ce qui représente une hausse substantielle par rapport à 1980 (9,8%). Le pourcentage de femmes dans de telles commissions est par ailleurs un très bon indicateur de leur situation générale au niveau des positions influentes dans les médias, car non seulement la prestation, mais aussi le réseau de relations personnelles (bénévoles, politiques, etc.) comptent alors comme « qualification » de la même manière qu'au niveau de la direction des établissements de radiodiffusion. Ces femmes, justement, qui se définissent très nettement par leurs prestations et peuvent faire valoir des qualifications particulièrement élevées (formellement) constatent souvent avec déception que cela n'a qu'un poids relatif sur le terrain social des conflits d'intérêts. A cela s'ajoute que les autorités en tous genres prennent conscience avec parfois énormément de retard des changements qui ont eu lieu dans la société, par exemple le rôle de la femme : du seul fait déjà de la générosité des indemnités parlementaires, il faut s'attendre à une « occupation du fauteuil » et à des « relations de réciprocité ».

Il fallait également s'attendre à de semblables difficultés d'accès pour les femmes face aux autorités de contrôle des *chaînes de radiodiffusion privées*. L'agrément et le contrôle des stations privées incombe aux institutions médiatiques du Land. Ce sont des institutions de droit public indépendantes de l'Etat, qui par leurs statuts sont comparables aux stations de radiodiffusion publiques. Comme celles-ci, elles sont soumises à une surveillance juridique limitée de l'Etat.

En comparaison avec les conseils des établissements publics de radiodiffusion, la participation des femmes dans les commissions de contrôle des institutions médiatiques des Länder était en 1999 nettement plus élevée, avec un taux moyen de 36%. Dans certaines de ces commissions, les membres féminins sont entre temps aussi nombreux ou même, comme dans le Schleswig-Holstein et la Basse-Saxe, nettement plus nombreux que leurs homologues masculins. Le Bade-Wurtemberg saute aux yeux par son record négatif (taux de 8% seulement).

Susanne Keil a présenté une évaluation assez actuelle des postes de direction dans le secteur journalistique de la radiodiffusion publique.²⁹ Le *tableau 4* documente l'accroissement, ici aussi assez lent, du taux des femmes à ces postes :

Tableau 4 : Taux des femmes à des postes de direction dans la radiodiffusion publique

Année de référence	Total	Femmes	Taux des femmes
1984/85	166	1	0,6%
1990/91	188	4	2,2%
1992/93	198	13	6,8%
1994/95	167	14	8,4%
1997	171	21	12,3%

Source : Susanne Keil: "Geschlechterverhältnisse, Medienentwicklung und Frauenpolitik". In: Sozialministerium (Hg.): Dokumentation zur Fachtagung Frauen-Macht-Medien. Stuttgart 1999. Auszählungen der Internationalen Handbücher für Hörfunk und Fernsehen.

Si le pourcentage de femmes dans les catégories de salaires plus élevés/ les postes de direction augmentaient chaque année d'un seul pour cent – selon les prévisions de l'analyse de nos prédécesseurs – une égalité des femmes et des hommes dans ce secteur serait atteinte au plus tôt dans un quart de siècle. Un examen des cadres dirigeants et les chiffres tout récents ont tendance à confirmer que ce pronostic ne peut malheureusement pas être revu à la baisse.

Comme on l'a déjà exposé, un pourcentage assez élevé des responsables artistiques ou de la production des programmes, opère à l'extérieur de la station. Mais les femmes et autres nouveaux venus sont ici tout aussi dépendants de réseaux de distribution appropriés ou du moins l'étaient aussi longtemps que les grandes entreprises de distribution, en majorité reliées à des groupements de sociétés internationaux, ne se sont guère souciées des productions allemandes à petits budgets. Les sociétés collectives de production et de distribution organisées par des femmes ont été une réponse à cette situation, mais on trouve aussi une firme de distribution de films tout à fait normale, la Basis-Filmverleih de Berlin, dirigée par Clara Burckner. Dans les vingt dernières années et malgré des moyens propres assez réduits, elle s'est spécialement occupée des productions tournées par des femmes surtout dans le secteur des longs métrages et des films documentaires (leur pourcentage à la régie : environ un tiers) et a souvent coopéré aussi avec des stations de télévision.

Nous allons aborder maintenant plus en détail le secteur de l'*édition* qui, à certains égards, tient aussi lieu de « chien de garde » pour les autres branches de la littérature et dans lequel on travaille naturellement de manière permanente au « content », au contenu des livres et autres médias. C'est déjà la raison pour laquelle il semble important de déterminer combien de femmes y occupent des postes où on décide de « l'existence ou non » de publications. Il est incontestable, certes, que ces décisions ne se prennent pas seulement, et peut-être même pas en premier lieu, au

²⁹ Susanne Keil: "Geschlechterverhältnisse, Medienentwicklung und Frauenpolitik". In: Sozialministerium (Hg.): Dokumentation zur Fachtagung Frauen-Macht-Medien. Stuttgart 1999. "Comme postes de direction, on a défini la position de rédactrice en chef, de directrice principale d'un ressort et tous ceux qui sont supérieurs à celui-ci dans la hiérarchie, donc par exemple, directrices de programme et directrices de stations de radiodiffusion du Land. Les autres critères pour déterminer des postes de direction dans ce calcul sont : on a retenu uniquement des femmes qui ont des activités journalistiques. Les directrices principales du ressort de la musique ou les directions juridiques n'ont pas été prises en compte. Les suppléantes n'ont pas été comptées du fait qu'elles ont d'autres fonctions en priorité." (ibd., S. 19)

niveau des propriétaires ou des chefs d'entreprise mais par exemple justement dans les comités de lecture ou les rédactions. Mais cela ne nous aide pas davantage car les données empiriques de base à ce sujet manquent. Ce n'est pas seulement la fameuse « littérature féminine » qui a connu une envolée mais bien le nombre de titres de femmes auteurs qui augmente de manière générale parmi les nouvelles publications sur le marché du livre. Ce serait donc certainement une grosse erreur d'attribuer les succès féminins de ces dernières années en premier lieu aux librairies et maisons d'édition féminines au sens strict du terme. En conséquence, on peut se demander si on constate des glissements en faveur des femmes au niveau de la direction des autres maisons d'édition. Pour obtenir des indices sur les tendances et la situation actuelle, le ZfKf a analysé divers manuels, ceux-ci s'étant déjà avérés dans le passé comme des sources valables. Grâce au renouvellement de l'enquête, il a été possible de faire une comparaison sur plusieurs années, qui apporte des résultats plutôt étonnants, comparés à d'autres secteurs :

Tableau 5: Taux de femmes parmi les responsables de maisons d'édition de livres 1986 – 1998*

	1986	1989	1992	1998
Propriétaires de maison d'édition **	32,5%	27,4%	22,8%	18,7%
Directions de maison d'édition **	13%	10%	14,1%	12,3%

* Maisons d'édition allemandes dotées d'un numéro d'enregistrement, qui ont été disposées à donner des renseignements. Nombre de maisons d'édition exploitables en 1998 : anciens Länder = 613, nouveaux Länder = 13 (en partie avec des données multiples par maison d'édition)

** Les taux dans le tableau concernent seulement des maisons d'édition qui ont donné des noms complets, ce qui fut le cas pour la grande majorité des directions de ces maisons tandis que pour les propriétaires, environ 20% seulement des maisons d'édition ont donné les informations appropriées (ici, il s'agit en majorité de S.A.R.L. etc.)

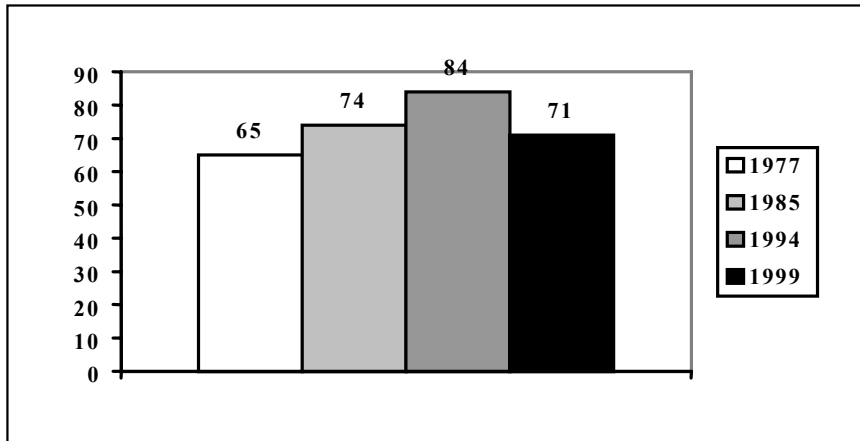
Source : Données calculées et rassemblées par le ZfKf d'après : Curt Vinz/Günter Olzog: Dokumentation deutschsprachiger Verlage, München

Le nombre de femmes propriétaires de maison d'édition diminue donc de manière continue de 1986 à 1992, ce qui pourrait avoir un rapport non négligeable avec la tendance générale à la concentration dans les médias. Au fil du temps, de plus en plus de maisons d'édition en propriété individuelle ont été remplacées par des S.A.R.L., sociétés par actions, etc.. Parallèlement, le très petit pourcentage de femmes à la tête d'une maison d'édition a connu, après une chute dans les années 80, une tendance à la hausse mais qui ne s'est pas maintenue ces dernières années. Des valeurs de référence (nombre de cas réduit !) provenant des nouveaux Länder indiquent concrètement que les femmes atteignaient en 1992 un taux de 14% pour les propriétaires et de 17% pour les directrices de maison d'édition. Cette relation a continué à se dégrader jusqu'en 1998 (taux inférieur à 10%). Pour les *petites maisons d'édition et les maisons d'édition d'auteurs*, on n'a pu trouver aucun chiffre actuel. Mais le taux des femmes à la direction de ces maisons d'édition était, avec 33% en 1993/94, nettement plus élevé que dans les grandes maisons d'édition.

Au nombre des « chiens de garde » en matière de livres comptent certainement les *bibliothèques publiques*, même si c'est peut-être dans une mesure moindre que dans les pays nordiques. Des exploitations de l'annuaire officiel ³⁰ ont donné les taux suivants d'établissements sous direction féminine :

³⁰ Verein der Bibliothekare an Öffentlichen Bibliotheken (Hg.): Jahrbuch der Öffentlichen Bibliotheken, Bad Honnef

Aperçu 5: Bibliothèques dirigées par des femmes (années choisies)



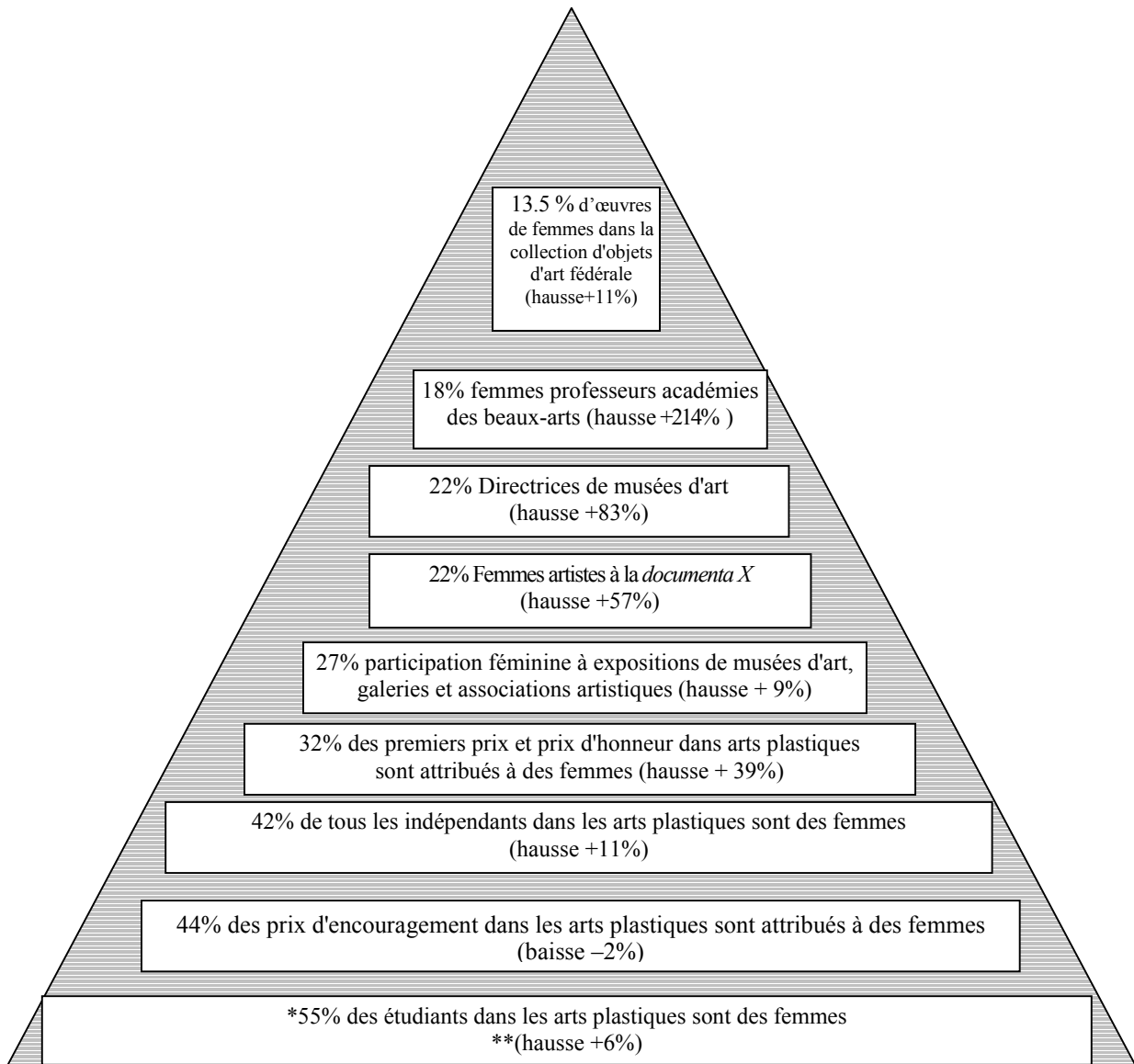
Ce recul pourrait d'une part être attribué au fait que, ces dix dernières années, des petites bibliothèques ont été fermées ou réunies avec d'autres unités plus importantes – pas seulement mais aussi dans les nouveaux Länder. Un examen plus précis de l'exploitation des données actuelles tirées des manuels montre justement que le taux de femmes dans les fonctions de direction baisse de manière très nette quand on considère séparément les bibliothèques publiques des grandes villes : ici on trouve pour 1998/99 un maximum de 55,2% (1994 : 54,5%) de bibliothèques dirigées par des femmes ; si l'on examine uniquement les systèmes de bibliothèques plus importants dans les métropoles, cette valeur baisse encore. D'autre part il est bien possible aussi que le travail de bibliothécaire – plutôt sous-payé eu égard aux qualifications requises – dans une période de suppression d'emplois généralisée, soit redevenu intéressant pour les hommes, spécialement dans le service public.

Un graphique, publié pour la première fois en 1995 par le Centre de recherche sur la culture (ZfKf) a connu une réputation internationale³¹. Il devait servir à illustrer la représentation entièrement différenciée des femmes aux différents niveaux et dans les hiérarchies du *secteur de l'art et des expositions* ; le résultat mit une lumière sur un terrain professionnel où les femmes représentent certes une large base – étudiantes, personnes actives – mais où elles figurent à peine dans les « rangs supérieurs » avec leurs salaires généreux et leur grand prestige – par exemple la représentation dans les grandes expositions, les remises de prix artistiques importantes, les chaires de professeur dans les académies des beaux-arts etc. L'*Aperçu 6* présenté encore une fois ici, actualise ces données et les confronte avec les anciens résultats :

Les contours de la hiérarchie (dé)valorisante sont toujours visibles mais la pyramide prend peu à peu la forme d'une colonne qui repose sur un socle qui est resté bien large. La tendance à long terme d'une hausse du taux des femmes parmi les artistes des arts plastiques continue certainement à se renforcer à la base. Mais la croissance de ce taux est beaucoup plus forte en son centre, en partie à trois chiffres, et à la pointe. La pyramide finira-t-elle par former des fondations ?

³¹ Cela a été, p. ex. en mai 1997 à la Conférence de dimension européenne "Frauen in Kultur- und Medienberufen", l'un des motifs de la demande de spécialistes d'autres Etats d'élaborer une étude comparative dotée de données aussi pertinentes sur d'autres pays. Dans une édition spéciale consacrée à cette problématique et publiée en été 2000 par la revue finlandaise ARSIS, on trouve en plus de la version actualisée une pyramide concernant la vie musicale en Finlande.

Aperçu 6: « Pyramide du succès » dans les arts plastiques (début et fin des années 90)



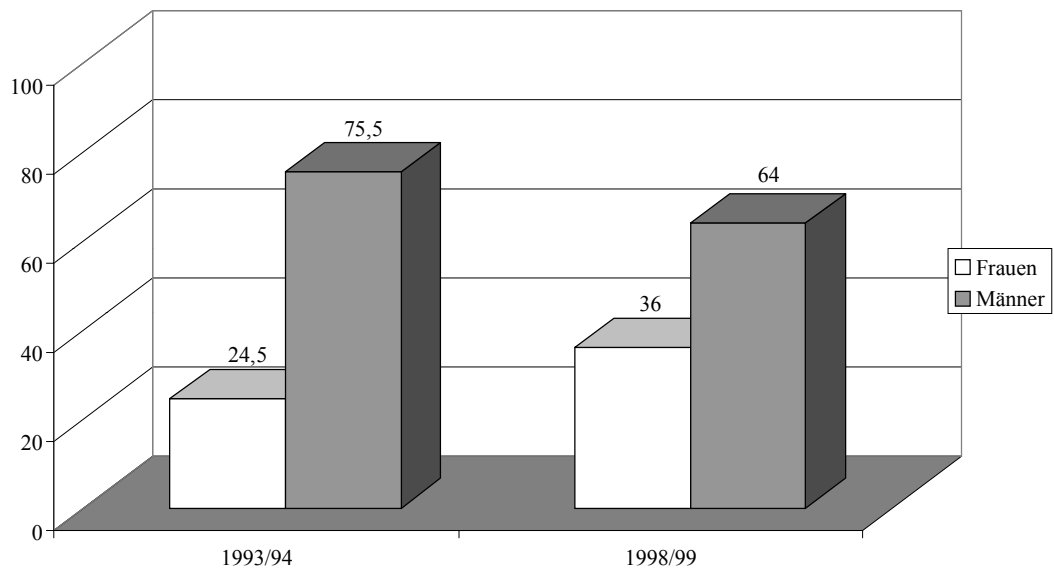
* Données de la fin des années 90

** Hausse/Baisse en % comparativement à l'étude précédente (données du début des années 90)

Source : calculé/exploité en 1999/2000 par le ZfKf à partir de sources officielles et de manuels

D'après les résultats des sondages réalisés auparavant par le ZfKf à l'aide d'autres sources pour la période allant de 1975 à 1990, les femmes atteignaient pour les directions de *musées d'art, salles d'expositions d'œuvres d'art publiques et associations d'art* un taux final se situant entre 12 et 15% (1975 d'abord 5-10%), mais pour les collaborateurs et collaboratrices qualifiés de musées, le pourcentage des femmes était déjà supérieur à un tiers. Une mise à jour de ces données n'ayant pas été possible, on a recherché de nouvelles sources qui ont apporté les résultats comparatifs suivants :

Aperçu 7: Direction de musées d'art et de galeries publiques et privées



Source : Enquêtes du ZfKf sur la base des « Kroll-Pressetaschenbücher für Kunst, Design und Kulturvermittlung » 1993/94 (au total 848 entrées) et 1998/99 (au total 1564 entrées). Remarque : musées et galeries sans nom exploitable ne sont pas pris en considération dans cet aperçu.

Les données de 1993 et 1998 ne sont comparables entre elles qu'avec des réserves à cause du changement des critères des entrées dans le « Kroll-Pressetaschenbuch » – le nombre de galeries prises en considération a surtout été élargi, mais souvent les données sur les personnes n'étaient pas exploitables. Il y a malgré tout de bonnes raisons de croire que le taux des femmes dans les fonctions de direction de musées et galeries n'a au moins pas baissé, tout en ne répondant que peu, comme auparavant, au potentiel de femmes qualifiées dans ce secteur (on peut prendre comme indice de ce potentiel le haut pourcentage permanent d'étudiantes et anciennes étudiantes en histoire de l'art, supérieur à 50% depuis des dizaines d'années et qui atteint aujourd'hui les 70%).

Des sondages réalisés, sur base d'autres sources, par le ZfKf pour le projet de l'UE en collaboration avec ERICarts permettent de s'attendre à ce que ce taux se modifie beaucoup plus lentement dans les musées publics, et surtout dans les grands musées d'art que, par exemple, dans des galeries privées (où le pourcentage de femmes devrait entre temps avoir atteint les 40%). Dans les musées publics, ce taux atteignait au total les 25% en 1997/98, dans les plus grands musées d'art il ne se situait qu'à 22%.

A la différence du secteur des bibliothèques par exemple, l'Allemagne occupe une très bonne position sur le plan international dans le *monde du théâtre*. Surtout le système d'environ 150 théâtres publics, qui ont coûté quelque 3,7 milliards de marks en subventions aux autorités responsables – en majorité communales – pour la saison 1998/99, semblerait unique au monde. Mais ce rôle d'avant-garde n'a plus qu'une valeur limitée si on considère le taux de femmes dans les fonctions de direction des théâtres (qui par ailleurs sont assez souvent dirigés par des étrangers, surtout les théâtres musicaux). Ici aussi c'est la règle : plus l'établissement est représentatif, plus réduite est la probabilité qu'une femme soit à sa tête. Pour la saison 1999/2000 dans les théâtres publics, ce taux était d'à peine 18% (10 ans avant : 15%). Par contre, dans les fonctions de main droite, assistantes et même de plus en plus d'inspiratrices artistiques du directeur de thé-

théâtre (intendants), les femmes sont bien demandées comme le montre par exemple la hausse de 37% à 46% observée dans la dramaturgie entre 1990 et 2000.³²

En observant parallèlement le monde de « l'industrie de la culture » privée, on ne rencontre pas plus de sensibilité vis-à-vis des compétences, talents et expérience acquise qui qualifient des femmes pour des postes de direction, bien au contraire. On peut retenir par exemple que ce sont en majorité des hommes qui dirigent dans les entreprises de la branche *musique populaire* ; celles-ci produisent de la musique et la font connaître sur le marché ou la vendent.

Certes le travail de relations publiques – de même que depuis peu la modération pour les émetteurs de musique comme Viva ou MTV – est devenu un champ d'activité « typiquement féminin », même les firmes importantes emploient de préférence des femmes à ce niveau. Mais l'image est tout autre quand on aborde le « point crucial », c'est-à-dire avant tout les compétences de décision dans le domaine financier, des ressources humaines et artistique. Un dénombrement dans les fonctions de gestion des affaires et de direction dans des entreprises du secteur de la musique pop fait apparaître un pourcentage de femmes inférieur à 10% ; seuls les agences de concerts et, ce qui est très intéressant, les médias électroniques (multimédias, services en ligne etc.) présentaient un taux légèrement supérieur à la moyenne :

Tableau 6 : Fonctions de responsabilité (gestion des affaires)³³ dans des entreprises/organisations du secteur de la musique populaire 1999/2000

	Fonctions de direction dans les entreprises concernées		
	total abs.	dont les femmes abs.	%
Firmes d'enregistrements sonores	87	8	9%
Firmes de production musicale/ studios audio	52	3	6%
Maisons d'édition musicale	106	7	7%
Agences de concerts	49	9	18%
Périodiques spécialisés du secteur musical	12	1	8%
Médias électroniques/ multimédias/ services en ligne	34	4	12%
Total	340	32	9%

Source : Calculs du ZfKf sur base du Jahrbuch 1999/2000 pop & kommunikation. Hg.: Dieter Gorny u. Jürgen Stark. München 1999

Sphères d'influence des femmes dans les hiérarchies institutionnelles ou à des postes politiques en rapport avec la culture (ministères, ressorts culturels etc.)

Dans la 14ème législature du Bundestag allemand, les femmes ont pour la première fois en 1998 dépassé la barre des 30 pour cent. Un cabinet fédéral comprenant cinq femmes ministres est également une première. Elles sont responsables des ressorts de la Justice, de l'Education, de la Famille, de la Santé et de l'Aide au développement et ne sont donc plus reléguées uniquement dans les compétences « typiquement féminines ».

³² Pour les données de ce type, un suivi régulier est possible en exploitant surtout le Deutsche Bühnenjahrbuch (Hg. GDBA, Hamburg).

³³ Quand une mention appropriée de la position professionnelle a été faite, seule la gestion des affaires ayant été dénombrée.

Au niveau communal, 25,3% des 27.933 mandats de conseillers municipaux pour toutes les villes et communes de 20 000 habitants et plus sont confiés à des femmes. Plus la ville est grande, plus nombreuses sont les femmes ayant un siège au conseil municipal, leur pourcentage atteignant déjà 37,8% dans les villes de plus d'un million d'habitants.³⁴

Le rôle joué aujourd'hui par les femmes sur la scène de la politique communale peut être examiné à partir du *Kulturdezernat* (« service culturel » avec ses « fonctionnaires politiques » à la tête de ce ressort). Du début à la fin des années 80, les « femmes chefs de service culturel » étaient des exceptions et n'apparaissaient absolument pas dans les villes d'Allemagne de l'Ouest de plus de 250 000 habitants.

En 1994/95, 6 des 24 grandes villes d'Allemagne de l'Ouest (sans les villes hanséatiques qui au moment du sondage avaient toutes deux une femme sénateur pour la culture, ni Berlin avec un homme à la tête de l'administration du sénat pour les affaires culturelles) avaient une femme comme responsable des affaires culturelles, dont Francfort, Cologne, Nuremberg, Bochum et Wuppertal. L'évolution à cet égard est décevante : sur les deux villes hanséatiques, seule Hambourg a encore aujourd'hui une femme sénateur pour la culture et dans les grandes villes de plus de 500 000 habitants, seules Cologne et Stuttgart.

Dans les villes est-allemandes de cette taille, il n'y a encore jamais eu de femme responsable de la culture. Par contre, dans les villes est-allemandes comptant moins de 100 000 habitants, on dénombrait en 1993/94 et 1998/99 deux fois plus souvent de femmes occupant les fonctions de femme responsable de la culture. Appliquée à l'ensemble du territoire fédéral, la représentation féminine dans les sénats pour les affaires culturelles en 1998/99 est la suivante : 13 des 140 postes de responsables de la culture dans les villes comptant au moins 50 000 habitants étaient occupés par une femme, ce qui correspond à un taux moyen de femmes de 9%³⁵. Les villes de moins de 100 000 habitants et un taux de 8% étaient en dessous de la moyenne, celles de plus de 250 000 habitants avaient un taux de femmes supérieur à la moyenne, soit 11%.

Dans le secteur de l'*administration de la culture*, les femmes ont de plus grandes chances d'arriver à des postes de direction. Si on compare le taux de 1993/94 à celui de 1980/81, on constate que le pourcentage des femmes dans la direction administrative de la culture a quintuplé. Dans les anciens Länder allemands, ce pourcentage est passé d'environ 25% à 29% en 1998/99. Dans les villes est-allemandes comptant moins de 100 000 habitants, le poste de directrice ou sa suppléance est nettement plus souvent un domaine d'activité féminin (37%). Pour l'ensemble du territoire allemand, le taux moyen est à présent de 27%. Dans une enquête du Deutsches Kulturrat (Conseil de la Culture allemand), promue par le ministère de l'Intérieur, de nombreuses données ont été présentées en 1995 sur la représentation des femmes dans les *associations et organisations culturelles*³⁶ ; ces données se basent sur les résultats d'un sondage réalisé auprès de 211 associations culturelles actives au niveau fédéral (taux des retours : 66%). Les principaux résultats peuvent se résumer comme suit :

- dans $\frac{3}{4}$ des associations, le taux des femmes dans les organes de direction choisis était inférieur à 50%,
- des femmes présidaient seulement 23% des associations,

³⁴ Résultats d'une enquête du Deutscher Städtetag menée en 1998.

³⁵ Les données sur la représentation des femmes parmi les sénateurs culturels et dans les directions administratives de la culture sont calculées sur base des données dans : Jens M. Kroll: Taschenbuch Kunst, Architektur, Design 1998/99

³⁶ Repräsentanz von Frauen in Verbänden und Organisationen des kulturellen Lebens. Eine Studie im Auftrag des Bundesministeriums des Innern. In: Deutscher Kulturrat (Hg.): Frauen in der Kultur. Zwei Untersuchungen des Deutschen Kulturrates. Bonn 1995

- la direction des postes de fonction à titre professionnel suivait le modèle bien connu : plus un secrétariat est grand, plus souvent un homme en assure la direction,
- par contre, le travail à titre bénévole est en grande partie une affaire de femmes.

Dans l'ouvrage de référence réédité en 1999 « Wer ist was in der Kulturpolitik? » (Qui est quoi dans la politique culturelle ?), les curriculum vitae des décideurs dans la politique de la culture ont à nouveau été évalués sous divers points de vue, dont l'aspect spécifique au sexe. Le résultat se résume à une brève formule « Kulturpolitik ist Männersache » (la politique culturelle est une affaire d'hommes) : le profil normal du décideur, selon les résultats de l'évaluation, peut être caractérisé comme « masculin, titulaire du baccalauréat, marié et père de deux enfants »³⁷.

Voici la boucle bouclée en ce qui concerne la structure des autorités de contrôle, citées plus haut, dans le secteur de la culture et des médias, qui sont en grande partie le fait des associations.

3. Reconnaissance et promotion

Prix, bourses, achats, etc.

Comme on peut le remarquer en feuilletant le « Handbuch der Kulturpreise »³⁸ (Manuel des prix culturels) et abrégés semblables venant d'autres pays, les prix culturels ont un double aspect qui répond bien à l'expression « toute médaille a son revers »: d'une part, il s'agit, du moins pour les prix dotés financièrement, d'un encouragement matériel, mais d'autre part, le plus souvent de bien davantage, de « l'honneur », de la reconnaissance par le donateur ou par un jury plus ou moins éminent, et même de reconnaissance par toute une société dans les cas de prix nationaux. Ce deuxième aspect des prix nécessite absolument de la « publicité ». C'est elle qui amène de nombreux organisateurs à instituer un prix : à l'occasion de sa remise, ils investissent souvent beaucoup dans un cérémonial remarquable et parfois fastueux. Toutefois, les lauréats profitent aussi de cette attention, en règle générale liée pour l'instant à leur nom, dans les médias et les milieux influents du monde de la culture : elle peut contribuer à augmenter leur « valeur sur le marché » – et aussi un jour leurs revenus. Pour beaucoup de prix et peut-être même la plupart de ceux-ci, on devra donc davantage valoriser le « capital symbolique », formé par les facteurs immatériels comme le prestige du donateur et des éventuels sponsors, l'originalité de l'objectif visé ou la renommée du jury et des anciens lauréats, que la dotation elle-même.

Pour clarifier le statut des femmes sur la scène de la culture et des médias, de tels aspects ne sont pas indifférents :

- D'une part, on connaissait à partir d'études empiriques précédentes du ZfKf³⁹ que le vieux dicton « Nul bien sans peine » prenait souvent une valeur déformée c'est-à-dire négative pour les femmes artistes. Leur participation à des prix et hommages peut donc être un indicateur intéressant pour juger à quel niveau se situe en réalité l'égalité des chances et la diversité du monde de la culture et des médias.
- D'autre part, les prix et bourses bien dotés peuvent devenir une sorte de clé de la réussite professionnelle pour les femmes artistes et journalistes, justement du fait de leur effet multiple ; il faut donc leur attacher aussi une grande importance en tant qu'élément de mesures de promotion positives.

³⁷ Zimmermann, Olaf, Schulz, Gabriele (Hg.): Wer ist was in der Kulturpolitik. Handbuch des Deutschen Kulturraumes. Bonn/Berlin 1999, S. 25–33

³⁸ Wiesand, Andreas Joh. - Zentrum für Kulturforschung (Hg.): Handbuch der Kulturpreise 2000, Bonn 2000

³⁹ Bundesministerium für Frauen und Jugend (Hg.): Trotz Fleiß – keinen Preis?, Bonn 1994

On ne peut de toute évidence se livrer à de telles réflexions que dans la mesure où plus de transparence est créée sur ce terrain de la promotion de la culture, si fortement imprégné de « bonnes relations ». Pour cette raison, le ministère de la condition féminine du gouvernement fédéral a chargé le ZfKf, pour la première fois fin 1993, d'un inventaire « Trotz Fleiß – keinen Preis ? » (Malgré la peine – pas de prix?) et renouvelé ce contrat dans le sens d'un suivi effectué au début 2000 ; les informations suivantes reposent sur les premiers dénombrements dans le cadre de la nouvelle étude. La source des données était cette fois aussi le « *Handbuch der Kulturpreise* », qui a été publié parallèlement en 2000 avec le soutien du délégué du gouvernement fédéral à la culture et au médias (BKM)

En résumé, on peut d'abord retenir que pour les *Hauptpreise* (prix principaux), donc les prix et hommages les plus importants, le taux des femmes a augmenté depuis 1994 de 27% à 32% et pour les *Förderpreise* (prix d'encouragement) et les bourses, ce pourcentage a grimpé de 32% à 39%. Malgré ces hausses respectables, ces nouvelles valeurs ne semblent réjouissantes qu'au premier coup d'œil car il faut prendre en compte le taux général plus élevé de femmes parmi les personnes ayant des activités professionnelles dans le secteur de la culture et des médias (voir *Aperçu 1*) et le taux encore plus élevé de celles-ci dans la nouvelle génération.

Le tableau suivant différencie les résultats également selon les branches et les aides financières. Ici on remarque une augmentation presque constante (exception importante : les arts du spectacle) :

Tableau 7: Prix culturels : attributions selon le sexe et la branche 1986-2000

	Bénéficiaires de prix dans la période d'attribution			Prix décernés annuellement		
	Noms au total	dont femmes en %		Au total en DM	Taux pour les femmes en %	
		1986-94	1994-2000		1994	2000
<i>Branches</i>	1994 -2000	1986-94	1994-2000	2000	1994	2000
Culture en général	5.154	21	33	13.259.022	33	34
Architecture / sauvegarde du patrimoine	1.330	36	30	1.252.083	18	21
Arts plastiques	2.110	34	39	7.314.361	36	38
Arts du spectacle	691	34	28	1.320.778	33	24
Design / Photographie / Artisanat d'art	1.129	24	39	1.513.444	32	36
Film	1.546	24	25	6.788.054	26	18
Littérature	2.617	31	31	5.700.898	29	28
Médias / Journalisme	2.779	22	30	4.935.222	18	34
Musique	2.165	27	39	3.040.653	17	35
Socio-culture / Divers	838	21	24	4.970.556	15	7
TOUTES les branches	20.359	27	32	50.095.071	27	28

Source : dénombrements du ZfKf pour le BMFSFJ - 2000: Résultats préliminaires – sur la base des entrées dans le « *Handbuch der Kulturpreise* »

Remarque : dans cette exploitation ne sont pris en considération que les noms de bénéficiaires de prix dont on a pu déterminer avec certitude l'appartenance sexuelle (= plus de 95%), et seulement les aides financières offertes par les prix pour lesquels les noms appropriés sont indiqués dans la banque de données du manuel.

Pour l'essentiel, les conclusions de l'étude de 1994 restent valables :

- Le pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires de prix reste inférieur à la valeur attendue.
- Ce pourcentage est nettement inférieur dans les branches du film et de la socioculture, et nettement supérieur dans les arts plastiques, le design, la photographie et l'artisanat d'art de même que depuis peu en musique.
- On peut dire en principe : les hommes emportent les sommes les plus importantes dans les prix dotés (particulièrement quand il s'agit de prix principaux), par contre les prix d'encouragement sont plus souvent attribués à des femmes.
- Le terrain des hommages symboliques, par exemple de l'œuvre de toute une vie, reste l'apanage des hommes.
- Dans diverses branches, les aides financières versées à des femmes se sont rapprochées davantage de leur taux d'attributions (mais en architecture, pour le film et surtout le secteur socioculturel, la relation est beaucoup moins positive).
- Les femmes font preuve de plus d'initiative quant à leur propre publicité ou y sont bien obligées du fait que beaucoup de prix importants sont plutôt réservés à des « insiders » ou sont attribués par ceux-ci.
- L'initiative est devenue politique culturelle et sponsor : depuis les années 90, il existe environ 30 prix uniquement réservés à des femmes, à côté « d'anti-prix » pour des attitudes anti-féminines ou pour honorer des efforts réalisés dans le sens de l'égalité des chances.

Dans les données se rapportant aux prix et bourses, seul un petit nombre des généreuses *aides financières pour les projets de films* du gouvernement fédéral et des Länder a été retenu car ces subventions sont en règle générale attribuées à des firmes de production. Il faut cependant noter qu'à partir de recherches plus anciennes, comme celles de la Filmstiftung Nordrhein-Westfalen, on sait que dans la première moitié des années 90 les films sous la régie de femmes y étaient représentés avec un taux de 15% environ (des données plus récentes manquent).

Finalement encore quelques indications à propos de la *Sammlung zeitgenössischer Kunst des Bundes* (collection d'art contemporain du gouvernement fédéral). Selon un communiqué de presse du ministère de l'Intérieur de mars 1994, elle devrait :

« être considérée comme représentative de l'évolution de l'art moderne dans notre pays après la deuxième guerre mondiale »,

et aurait ainsi au moins une haute valeur symbolique. Au moment de cette déclaration, le gouvernement fédéral ne possédait même pas 100 œuvres d'art de femmes. Entre 1970 et 1985, pour chaque œuvre de femme artiste, on faisait l'acquisition d'une dizaine d'œuvres d'hommes. Cette relation s'est nettement améliorée ces dernières années, probablement du fait de la parité jusque récemment dans l'attribution des postes dans la commission d'achat⁴⁰ : en comparaison avec l'inventaire de 1995, il y a actuellement nettement plus de 100 œuvres de femmes dans la collection d'art du gouvernement. Et pourtant, la prise en considération minimale des femmes dans les années initiales reste lourde de conséquences. En raison de la prétention à un choix représentatif, de telles « fautes du passé » ne pourraient être corrigées que par un examen encore plus sérieux et précis, et le cas échéant par l'acquisition d'œuvres d'art de femmes artistes.

⁴⁰ Elle a été remplacée par un administrateur (masculin) après sa démission en été 2000.

Tableau 8 : L'art pour le gouvernement fédéral – La collection d'art contemporain 1970 – 1998

	Nombre total d'acquisitions d'œuvres d'art	Œuvres d'hommes	Œuvres de femmes	Taux des femmes
1970-1985	462	418	43	9,3%
1986-1994	352	290	56	16,2%
1995-1998	97	76	23	23,2%
Nombre total*	909	784	122	13,5%

* Pour 11 œuvres, l'appartenance sexuelle de l'auteur n'a pu être déterminée. Dans trois cas, il s'agissait de couples

Source : Calculé par le ZfKf sur la base de la liste des œuvres de la collection dressée par le BMI.

Représentation des femmes dans les jurys et autres commissions d'encouragement et d'attributions

La nouvelle étude de prolongation de « Trotz Fleiss – keinen Preis? » (Malgré la peine - pas de prix ?) du ZfKf, qui paraîtra à l'automne 2000, livrera des données sur la répartition des postes dans les commissions d'attribution. Dans le *tableau 9*, on ne peut communiquer, à partir des dénombrements préliminaires, que les pourcentages d'attributions de postes dans les jurys compétents pour les distinctions et bourses soutenues ou financées de manière déterminante par le *gouvernement fédéral* ; dans ces derniers, la relation de représentation des sexes ne s'est guère modifiée au cours des dernières années :

Tableau 9 : Les femmes en tant que bénéficiaires de prix et en tant que membres de jurys pour des prix du gouvernement fédéral 1978-2000

Femmes comme...	jusque 1978	1979–1985	1986–1994	1995-2000
Bénéficiaires de prix	16%	24%	29%	35%
Membres de jurys	11%	16%	37%	38%

Source : Dénombrements du ZfKf pour le BMFSFJ – 2000: Résultats préliminaires (comme Aperçu 15)

Il est intéressant de constater ici que le pourcentage des bénéficiaires féminines de prix croît de manière constante et donc que l'engagement du gouvernement fédéral a été payant à moyen terme.

Par ailleurs, il s'agit ici d'une stratégie générale : entrée en vigueur en septembre 1994, la « loi sur la nomination et délégation de femmes et d'hommes dans les commissions faisant partie de la sphère d'influence du gouvernement fédéral » avait établi que, pour chaque poste de délégué à pourvoir dans les commissions, une femme et un homme de qualification équivalente devaient être nommés. Pour les cas d'exception où une double nomination ne peut avoir lieu, les autorités proposant les nominations sont obligées de présenter une justification écrite afin de garantir un examen de la validité des motifs avancés.⁴¹ Si on considère le 2ème rapport du gouvernement fédéral sur le taux des femmes dans les principales commissions⁴², dont le parlement a pris connaissance le 20 janvier 2000, il ressort que quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi le pourcentage de femmes

⁴¹ Presse und Informationsamt der Bundesregierung (Hg.): Sozialpolitische Umschau, Nr.417/1994 vom 26.9.1994, S. 20

⁴² "Frauen in Gremien berücksichtigen". In: Blickpunkt Bundestag 01/2000

dans les commissions n'a changé que très marginalement. De 7% en 1991, il a augmenté jusqu'à 12,2% en 1998. En outre, presque 30% du total des commissions étaient exclusivement composées d'hommes.

D'un point de vue général, ces chiffres sont probablement un peu plus élevés dans le secteur de la culture, mais du point de vue de la tendance, l'évolution est vraisemblablement la même. La demande par le Bundestag d'une banque de données sur les femmes compétentes et qualifiées prête même à l'interprétation suivante : on (l'homme) devrait encore toujours chercher des femmes qualifiées alors que les experts masculins seraient à disposition en surnombre. Le cœur du problème semble bien résider dans le fait que l'attribution paritaire de postes dans les commissions ne se fera pas, en règle générale, par une augmentation du nombre des membres mais dépend de la disposition des membres masculins à renoncer à une fonction au profit de femmes.⁴³

Les résultats de l'étude, réalisée en 1995 et déjà signalée, du Deutscher Kulturrat (Conseil allemand pour la Culture) et concernant la « Repräsentanz von Frauen in Verbänden und Organisationen des kulturellen Lebens » (Représentation des femmes dans les associations et organisations de la vie culturelle), documentent la discussion et la disposition à attribuer des postes de jurys de manière paritaire selon l'appartenance sexuelle. Environ 54% des associations interrogées plaidaient pour une telle attribution paritaire dans les jurys chargés de la promotion des artistes. De toute évidence, si l'on en juge par les nombreuses notes en commentaire des réponses de l'enquête, il s'agit ici d'un sujet encore sensible. Dans le contexte de cette problématique, les adversaires comme les partisans se réfèrent très vite à la vieille discussion des aptitudes, exactement comme si appartenance sexuelle et qualification ne pouvaient former un tout que chez les hommes.

4. Formation/ Carrières académiques

Les femmes comme étudiantes et professeurs universitaires

Les personnes exerçant une activité professionnelle culturelle possèdent des *diplômes* nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population active. Ceci est surtout vrai pour les femmes : dans les métiers de la culture, par exemple, le nombre de femmes ayant un diplôme universitaire ou d'école technique supérieure est trois fois plus élevé, pour les hommes un peu plus de deux fois, que la moyenne générale. Parmi les quelque 1,82 million d'étudiants d'Allemagne, plus de 79 000 (4,4%) étaient inscrits pour le semestre d'hiver 1997/98 dans les groupes de facultés des Arts/Sciences de l'Art, et 15 394 (0,8%) dans une faculté de Journalisme. Différenciés selon les sexes, ces chiffres représentaient environ 3,6% de l'ensemble des étudiants et 7,2% du total des étudiantes. La tendance à détenir un diplôme académique semble donc se maintenir. Le taux des femmes ayant un diplôme universitaire ou d'une école technique supérieure a connu une hausse de 27,5%, celui des hommes de 20% si l'on compare les années 1993 et 1998. Parallèlement, le nombre d'artistes, femmes et hommes, sans diplôme continue à régresser.

Pour le semestre d'hiver 1997/98, le taux de femmes dans la totalité des étudiants était de 43,5%. Dans les facultés préparant aux professions de la culture et des médias, il atteignait plus de 61%, et même, comme l'année précédente, 75% et plus pour les études de bibliothécaire, d'éducation artistique et d'histoire de l'art. En revanche, le pourcentage des femmes dans quelques petits secteurs du domaine de la musique, surtout dans les classes pour chefs d'orchestre, pour la composi-

⁴³ Voir également à ce sujet : Frauen als Akteurinnen im kulturellen Feld – Frauen in den Bereichen Kirche, Wissenschaft, Gewerkschaft, Wirtschaft, Politik. Eine Studie im Auftrag des Bundesministeriums für Familie, Senioren, Frauen und Jugend. In: Deutscher Kulturrat (Hg.) Frauen in der Kultur. Bonn 1995, S. 135

tion et les ingénieurs du son, est toujours assez réduit avec des taux variant entre 10 et 25%.

Dans l'introduction comparative de ce livre, on trouve le *Aperçu I* avec une confrontation des pourcentages d'étudiantes (61%), femmes maîtres de conférences/ collaboratrices (35%) et femmes professeurs (22%) dans les domaines de formation artistique et journalistique de toutes les universités et écoles supérieures allemandes. Ce graphique éclaire la problématique déjà connue d'une représentation appropriée des femmes dans le personnel chargé d'enseignement et de recherche de ces institutions - en règle générale encore toujours publiques. Voyons en bref ce qu'il en est :

Le 3ème supplément au rapport « *Frauen in Führungspositionen* » (« Les femmes aux postes de direction »), qui a été présenté en juin 1999 à la commission gouvernement-Länder pour la planification de l'éducation et la promotion de la recherche, tirait une fois de plus un bilan à propos de la « promotion des femmes dans le domaine scientifique ». Fin 1998, selon ce bilan, le taux des femmes dans le professorat universitaire était au total de 10%, pour les professeurs C 4 de 6%. En comparant l'Est et l'Ouest, on constate une plus importante représentation de femmes professeurs dans les nouveaux Länder (1997: Ouest : 8,4%, Est : 11,8%).⁴⁴

Dans le groupe de *facultés Art et Sciences de la culture*, le taux de femmes parmi les professeurs s'avère comparativement beaucoup plus positif que dans les autres groupes de facultés. Les pourcentages de femmes y sont passés de 17,6% à 21,9% entre 1992 et 1998. Du fait des prochaines nouvelles attributions de places de professeurs en raison de la structure d'âges du professorat universitaire, les chances de carrière pour les femmes devraient encore augmenter dans ce secteur, d'autant plus que jusqu'à présent le nombre de candidatures de femmes était déjà plus élevé que la moyenne des autres groupes de facultés.

Malgré la tendance positive dans l'ensemble, les décalages entre d'un côté le pourcentage des étudiantes et des diplômés et de l'autre celui des modèles féminins devant sa chaire sont encore importants dans les secteurs artistiques comme le démontre par exemple l'examen du tableau des effectifs des *académies des beaux arts et conservatoires de musique*.

Selon les informations les plus récentes de l'année 1998, le taux de femmes dans le personnel scientifique et artistique des académies des beaux arts et des conservatoires s'élève à 31%, et correspond à 23% pour les postes de professeurs. Celui-ci varie assez fort d'une branche à l'autre.

Le *tableau 10* montre que la moyenne est fort influencée par la branche Musique et Sciences de la musique qui réclame à elle seule deux tiers de l'ensemble du personnel avec 5.440 postes. Le taux des femmes est nettement supérieur à la moyenne avec 39% pour les arts du spectacle. Il faut se réjouir de ce que les pourcentages de femmes professeurs soient passés à deux chiffres dans presque toutes les branches.

Pour l'architecture, le taux des femmes en 1998 atteint 14%. En chiffres absolus cela signifie que désormais non seulement une mais neuf femmes professeurs font face à un total de 52 ou 53 collègues masculins. Le nombre plus important des professeurs/ femmes professeurs dans la branche des arts plastiques comprend tout de même, en 1998, un pourcentage de femmes de 18% : il correspond à un triplement du taux de femmes par rapport au taux encore très bas de 5,7% relevé en 1992 (ensemble du territoire fédéral)

⁴⁴ Voir au même endroit page 1. le compte rendu régulier a démarré en 1989 après l'adoption des recommandations du BLK relative à la promotion des femmes dans les établissements d'enseignement supérieur. Il vise à observer la mise en oeuvre des recommandations.

Tableau 10 : Taux des femmes dans le personnel spécialisé des académies des beaux arts et conservatoires de musique en 1998

Branche	Personnel scientifique et artistique au total		Séparément						
			Professeurs*		Chargés de cours et autre personnel spécialisé				
	abs.	Femmes (%)	abs.	Femmes (%)	à titre professionnel		fonction annexe		
				abs.	Femmes (%)	abs.	Femmes (%)	abs.	Femmes (%)
Art/ sciences de l'art général	101	30	47	15	29	48	25	36	
Arts plastiques	778	24	323	18	213	21	242	36	
Création	711	30	201	18	178	37	332	34	
Architecture	137	25	64	14	37	41	36	28	
Arts du spectacle/ Film et TV/ sciences théâtre	1066	39	237	33	157	45	672	40	
Musique/ éducation musicale	5440	31	1340	24	414	43	3686	32	
Total	8233	31	2212	23	1028	38	4993	33	

* Y compris professeurs invités et professeurs honoraires

Source : rassemble et calculé par le ZfKf d'après le Statistisches Bundesamt (Hg.): "Personal an Hochschulen", FS 11, Reihe 4.4, 1998.

Sur la base d'une évaluation particulière de l'Office fédéral des statistiques réalisée pour le ZfKf, cette tendance peut être constatée aussi bien dans les anciens que dans les nouveaux Länder. Dans les *nouveaux Länder*, les augmentations étaient nettement plus importantes : ici, le taux des femmes professeurs est passé de 7,4% à 36,4%.

La crainte déjà soulevée dans l'étude « Frauen im Kultur- und Medienbetrieb II » (Les femmes dans le secteur de la culture et des médias II), que le « règlement » dans les universités des nouveaux Länder n'ait un effet négatif sur la situation des femmes scientifiques, ne s'est donc pas confirmée ; il semble plutôt que c'est le contraire qui se passe puisqu'à l'évidence les femmes ont pu profiter de la restructuration.

Mais si on examine plus attentivement chaque université en particulier, une autre facette « plus politique » entre en jeu ; celle-ci laisse entrevoir que, pour les femmes de l'Est, la compétition pour des postes lucratifs dans le domaine scientifique des nouveaux Länder a plutôt débuté accompagnée d'un « désavantage lié au lieu d'implantation ». Lors de l'attribution de postes de professeurs dans les universités (artistiques), l'exemple suivant n'est pas une exception :

« Les vingt postes de professeurs, dans la division Arts rétablie en 1993 à l'université Bauhaus de Weimar, ont été attribués à des femmes artistes, hommes artistes et historiens de l'art venant de l'Ouest... »⁴⁵

Une carrière dans une université allemande est un processus de « longue haleine ». C'est pourquoi les programmes d'aide au doctorat d'Etat créés entre-temps par les Länder, également à l'in-

⁴⁵ Schönemann, Herbert: Künstlerinnen in den neuen Bundesländern. Konrad Adenauer Stiftung (Hg.): die Frau in unserer Zeit. 3/98. Zwischen Traumberuf und Alptraum – Frauen in der Kunst, S. 12

tention des facultés pour les sciences de la culture et des médias, comme le programme Dorothea-von-Erxleben du Land de Basse-Saxe ou le programme Lisa-Meitner en NRW (Rhénanie du Nord-Westphalie), ne deviendront pleinement efficaces que dans les prochaines années.

La progression des étudiantes est en générale plus rapide sur ce terrain. Par exemple dans la branche jazz/ musique populaire, auparavant considérée comme « déficitaire » de ce point de vue, le pourcentage des étudiantes est déjà passé de 15% à 22% dans les quatre dernières années. Il faut toutefois noter aussi que jusqu'à présent la formation de musiciens professionnels de musique rock et de musique populaire ne se fait pas souvent au conservatoire de musique mais que les expériences dans la pratique sont plus importantes.

Le tableau est un peu différent dans la branche de la formation musicale de base et du premier degré pour laquelle les *écoles de musique publiques* jouent un rôle non négligeable : le taux des femmes pédagogues dans les écoles de musique correspond déjà aujourd'hui avec 51% au pourcentage élevé des étudiantes dans la branche universitaire de l'éducation musicale. Mais ici aussi, la disparité hiérarchique se marque à nouveau : le taux de femmes directrices d'écoles de musique, soit 20%, reste fort réduit.

Le contenu des programmes de formation

Un certain talent artistique est sans aucun doute une condition impérative pour la réussite sur le marché de l'art. Mais que cette réussite ne survienne pas automatiquement en fonction de la qualité du travail, est une réalité que les femmes abordent trop peu souvent de manière adaptée :

« Un art de valeur ne s'impose pas de lui-même – qu'il s'agisse d'œuvres masculines ou féminines. Tant que les femmes ne parviennent pas à pénétrer les hautes sphères du circuit fermé des publications, expositions, achats et distinctions, elles ont beaucoup plus de difficultés que leurs collègues masculins à imposer leur art. »⁴⁶

Discerner les règles du marché public et privé de l'art et des médias et les mobiliser soit pour en tirer un profit personnel, soit pour sciemment s'en distancer, est certainement un problème auquel les académies des beaux arts³ et les conservatoires de musique devrait familiariser les étudiants. Mais les programmes d'études officiels en tiennent encore insuffisamment compte ; en revanche les « programmes cachés », que concrétisent les enseignants par leurs expériences et le modèle d'identification qu'ils offrent plutôt inconsciemment, s'avèrent beaucoup plus efficaces. Malgré tous les progrès, les étudiantes restent encore désavantagées vis-à-vis de leurs collègues masculins, comme déjà attesté par des chiffres à maintes reprises dans ce rapport, parce que, dans les universités, les femmes sont totalement absentes ou en nombre insuffisant en tant que professeurs et par là comme modèles potentiels.

L'importance, pour la nouvelle génération féminine, de modèles de réussite féminine sur le marché est bien démontrée dans l'exemple des études de design; il ne s'agit pas ici de « solides » positions à s'aménager dans certaines fonctions ou institutions mais de s'affirmer plus tard dans un environnement professionnel très concurrentiel de nombreux collègues masculins et féminins. Comme ce processus se définit de plus en plus à un niveau international ou doit l'être du fait des nouvelles conditions de marché du *commerce électronique*, les contacts établis dès la formation avec des femmes designers de renom provenant de pays étrangers acquièrent plus d'importance –

⁴⁶ Petzinger, Renate: Zur Entwicklung der Kunst von Frauen im 20.Jh. In: Stadt Erlangen (Hg): Dokumentation Erlanger Frauen Kulturtag vom 16.- 21. März 1994, Erlangen 1994, S. 39

ceci est possible par exemple à l'académie des beaux arts de Berlin par l'intermédiaire de Vivienne Westwood, la célèbre promotrice anglaise de la mode punk et professeur depuis 1993.

Ici on remarque les premiers effets d'une évolution que les femmes designers, actives dans la formation, encouragent très consciemment : s'écarter des clichés à leur avis dépassés de rôles « durs » et « doux » et s'orienter vers des « études de design globales » qui intègrent davantage les différentes disciplines – voir à ce sujet l'article de Uta Brandes, professeur à la faculté de design de l'université de Cologne dans l'encadré suivant.

Dur et doux

Ou : Les rapports entre le design et le sexe

de Uta Brandes (extrait d'Internet – www.ds.fh-koeln.de/iwd/brantxt.html)

1. Depuis toujours on constate dans le design une division, de facto et dans les esprits, entre les secteurs « durs » et « doux » : d'une part le design industriel et de produits, et entre-temps le design dans les médias et l'interface, d'autre part le design textile, pour les bijoux, la céramique et cetera. Une hiérarchie de valeur est à la base de cette division. Le design « doux » est moins valable que le design « dur » dans son acceptation sociale et économique.
2. Le cliché de société place la femme designer là où on lui reconnaît des compétences comme presque naturelles : dans des activités créatrices qui reflètent soi-disant le caractère féminin, comme dans la décoration, le créatif ludique, la coupe, la couture et le bricolage, donc dans tout ce qui est défini comme proche du travail ménager.
3. Mais de nouveaux domaines d'activités se sont ajoutés tels que la publicité, la communication, le journalisme, le travail dans les centres et les musées de design. Ce sont peut-être de nouvelles opportunités pour les femmes designer, mais par leur « féminisation », ces secteurs retombent en même temps dans le même ordre social d'activités que les métiers classiques. On s'assure – mais on l'a toujours su – des qualités féminines de communication, de force d'expression, d'intuition patiente tout en les exploitant professionnellement.

Des moyens de sortir du dilemme

1. Organiser de nouveaux types de formation dans lesquels la division du travail - qui est de toute manière dépassée - en secteurs spécialisés et isolés est abandonnée au profit d'études de design formant un complexe global. Par exemple dans la faculté de design de Cologne, qui s'est organisée en fonction d'une formation orientée vers le futur, on peut déjà constater après cinq ans que les étudiantes en design suivent avec le même naturel – et avec des résultats remarquables – ces cours de spécialisation qui étaient considérés comme typiquement masculins.
2. Cela n'a pas de sens de vouloir lire la signature d'un sexe sur des produits finis ou des concepts en fonction des clichés traditionnels de masculin et de féminin. Il est par contre intéressant et prometteur d'analyser les différences éventuelles dans le processus de design lui-même.
3. Ces compétences qui ont toujours été non seulement rattachées aux femmes mais aussi exigées d'elles pourraient s'avérer être une chance : l'organisation de la vie quotidienne, un profond sens des responsabilités et la faculté de concilier des exigences contraires, une orientation marquée pour la valeur utilitaire, l'empathie et les réactions rapides à l'inattendu, toutes ces compétences les qualifient pour aborder de manière innovante, et non apprise selon les conventions, les nouveaux défis auxquels le design est de toute façon confronté.

La pénible phase transitoire qui mène, dans tous les secteurs de la culture et des médias, des études à la pratique professionnelle doit être maîtrisée ; à cet effet des *aides et des projets de transition* sont encore indispensables. Ceux-ci sont en outre importants si on veut éviter que par exemple les femmes architectes nouvellement diplômées ne dégénèrent peut-être en « fille dessinatrice » dans le bureau d'un collègue ou finissent dans la division du marketing chez un fabricant d'éléments préfabriqués et que les régisseuses féminines qualifiées ne puissent jouer toute leur vie que le rôle d'assistantes ou de directrices de production. C'est la raison pour laquelle il existe de temps en temps des initiatives publiques d'aide : des universités, par exemple, ont organisé des rencontres sur le « gender planning » ou mettent en place des cours magistraux (comme à l'université de musique et de théâtre de Hambourg), des commissions spéciales sont aussi souvent créées. Mais ces dernières n'ont pas toujours apporté des solutions concrètes qui puissent satisfaire tous les intéressés.

Dans ce contexte, les questions de contenu de la *formation professionnelle* sont importantes : par la numérisation et l'interconnexion, des postes de travail se sont considérablement modifiés comme dans la radiodiffusion dans le secteur de la technique du son, du montage des images et aussi des rédactions, tandis que quelques activités professionnelles deviennent sans aucun doute superflues du fait de la technicité toujours en progrès. Dans quelle mesure les femmes vont-elles être touchées par la rationalisation prévue ? Cela dépend pour l'essentiel des chances accordées aux femmes de suivre des cours de formation continue. Au total, la participation des femmes à des sessions de formation permanente, dans le cadre de la formation et des cours de recyclage de la radiodiffusion publique, dépassait la moyenne avec 51% en 1999 ; ces résultats sont confirmés aussi bien par rapport au nombre des participants masculins qu'en tenant compte de la représentation féminine dans les stations de radiodiffusion. Mais comme aucune différenciation des participants selon les divers cours suivis n'est disponible, on ne peut conclure sur les priorités posées par les femmes.

Dans tous les cas, la formation et les cours de formation continue des employés/ employées et des nouvelles recrues, tant dans les professions touchant à la rédaction que celles du secteur technico-artistique, peut être considérée comme une « clé » de l'égalité des chances. Cette clé se trouve pour une part non négligeable dans les stations de radiodiffusion elle mêmes : en effet, un bon nombre des qualifications exigées dans le profil professionnel ne peuvent être acquises que par le volontariat ou les cours de formation permanente, et non dans des cours spécifiques à l'université ou lors de la formation professionnelle dans d'autres entreprises.⁴⁷

5. Honoraires, contrats et situation sociale

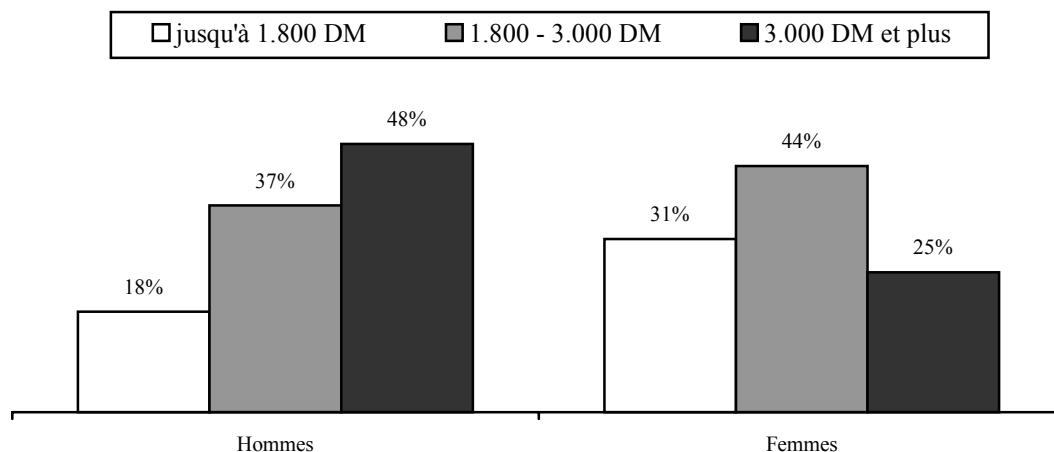
Pourcentage de femmes et d'hommes dans les différentes catégories de salaires de diverses professions de la culture et les médias

Les données du recensement partiel sur le *salaires mensuel moyen* (revenus nets d'un emploi à temps plein) ne sont probante que sous réserve : il s'agit en effet d'une part d'un auto-classement et d'autre part tous les revenus nets obtenus sont pris en considération même s'ils ne proviennent pas directement d'activités artistiques, comme par exemple des revenus de biens, des aides publiques etc.. Etant donné le taux élevé d'indépendants dans ce groupe de professions, il faut aussi tenir compte du fait que la détermination du revenu net mensuel issu d'une activité indépendante est à peine possible : du fait de la déclaration d'impôt sur le revenu, celui-ci est en règle générale établi sur base de gains annuels. Si donc ces données sont présentées ici, ce n'est pas dans le but

⁴⁷ Lothar Manhart: Hörfunk- und Fernsehberufe mit Ausbildungswegen. München 1999

de faire des déclarations sur l'importance des revenus mais pour comparer la répartition des divers groupes de salaires selon des critères relevant de l'appartenance sexuelle.

Aperçu 8: Revenus moyens masculins et féminins en 1998, appliqués aux professions artistiques en général (sans les journalistes), en %



Source : calculé et traité par le ZfKf sur la base des données du recensement partiel du Statistisches Bundesamt pour 1993 et 1998.

On peut constater dans l'ensemble que, parallèlement à la structure d'âges, le revenu net moyen des femmes est plus bas que celui des hommes vu que les taux inférieurs de rémunération en début d'exercice professionnel, également lors du retour dans celui-ci, se répercutent en conséquence. Tandis que les hommes dans le groupe d'âge allant jusque 55 ans se sont en général établis professionnellement, une partie des femmes du même âge réintègre à cet âge la vie active et commence en fait une vie professionnelle ; la seule différence avec la situation d'entrée dans la vie active se trouve dans le fait que des collègues masculins expérimentés sont entre temps passés aux postes les plus élevés.

Un regard sur la situation économique et contractuelle des femmes dans certains secteurs professionnels - nous pouvons ici, faute de place, considérer seulement quelques secteurs d'activités - révèle à côté de différences importantes certaines perspectives positives pour la jeune génération :

Nadine Lange constate dans son article publié en été 2000 dans le cadre de la série taz : « Goldene Zeiten für Literatur » (« Des années dorées pour la littérature ») en référence au « nombre actuel étrangement élevé de débutantes relativement jeunes et couronnées de succès » :

« La grande percée des nouvelles femmes auteurs étonne et réjouit avant tout par le fait que l'image de la femme écrivain en a acquis une dimension beaucoup plus large. Révolus sont les temps où les femmes auteurs ne pouvaient être vues que comme des êtres dorlotés et détachés du monde qui écrivaient de préférence des poèmes. Les dames du groupe des superwomen réalisé une grande part du travail : elles ont brisé le vieux cliché des femmes auteurs avec leurs best-sellers débordant de la colère de la femme au foyer. De nouvelles femmes écrivains se joignent constamment à elles qui écrivent de manières aussi diverses qu'elles le sont elles-mêmes. Tout est permis et tout est lu. (...) »⁴⁸

⁴⁸ Nadine Lange: Invasion der Freundinnen. Goldenen Zeiten für Literatur (XII): Fräuleinwunder ist ein lächerliches Wort. In: taz vom 15.7.2000

Il reste à espérer que ces nouvelles perspectives aient aussi des retombées plus marquées sur les honoraires des femmes auteurs, ce qui est encore trop peu le cas jusqu'à présent – surtout pour les femmes à partir de 40 ans. Faute d'autres données, on en est réduit ici aux valeurs indicatives de la caisse sociale pour les artistes ; en mai 1999, 24.659 assurés y étaient inscrits dont 44,3% de femmes. Parmi les 7.818 débutants dans la profession inscrits au 1er janvier 1999, le taux des femmes de 51,5% était nettement plus élevé – un nouvel indice que les femmes continuent d'affluer dans la clique des auteurs et journalistes. Mais dans l'ensemble, les hommes gagnent encore jusqu'à 30% de plus que les femmes ; cette différence se réduit à environ 20% dans le groupe d'âge de 30-40 ans et à 10% environ pour les moins de 30 ans – pour le moins un signal qu'on peut juger prudemment de tendance positive, d'autant plus que cette évolution se retrouve d'une manière assez semblable parmi les assurés d'autres secteurs d'activité (arts plastiques, musique et arts du spectacle).

L'aperçu général de l'IG Medien (syndicat des médias) concernant les journalistes et les photographes indépendants constate des différences moindres en ce qui concerne les revenus moyens annuels :

« Comme journalistes indépendantes, les femmes gagnent environ un sixième en moins que les hommes – même si en comparant directement les honoraires par ligne ou les taux journaliers, on ne constate en général aucune différence entre les sexes. »⁴⁹

Extrait d'une interview avec la lauréate du Prix Gabriele Münter 2000 (ARSIS 2/00):

Regina Wyrwoll: A votre avis, quels déficits peut-on encore observer aujourd'hui sur le marché de l'art malgré une présence beaucoup plus importante des femmes dans les arts plastiques ?

Rune Miels: D'après ce que j'ai pu constater, beaucoup de très jeunes femmes artistes reçoivent actuellement une première chance d'exposer leurs œuvres. Mais les choses en restent souvent là. On est peu intéressé à la continuité du travail, on lorgne plutôt sur l'effet de nouveauté et on change rapidement les noms. L'art des femmes est encore toujours considéré comme de second ordre. Il existe, on est bien d'accord à ce sujet, mais il n'est pas vraiment important.

Regina Wyrwoll: Cela a-t-il des conséquences aussi dans l'attribution des prix ?

Rune Miels: Naturellement sur cette base, il est clair que les femmes, à part quelques rares exceptions, n'ont pas l'accès au segment supérieur de prix d'un Georg Baselitz ou d'un Markus Lüpertz, les statistiques le prouvent. Ceux-ci sont commercialisés par l'intermédiaire de la fameuse « clique », connue mondialement, on pourrait aussi dire par l'intermédiaire de la « famille internationale de l'art »: les grands galeristes, qu'on devrait en fait nommer commerçants, les directeurs de musée, les salles de vente, les riches collectionneurs et évidemment quelques critiques d'art. Ce groupe ne s'intéresse pas aux femmes artistes ou à l'art de femmes. Avec eux, on ne peut même pas réaliser de plus-value rien que du fait des prix modérés. Malheureusement il y a de moins en moins de propriétaires de galerie qui jugent que c'est leur tâche d'aider à développer à plus longue échéance l'œuvre d'artistes masculins et féminins.

Regina Wyrwoll: Ce n'est pas très optimiste. La situation ne pourrait-elle pas continuer à se modifier au profit des femmes artistes ?

Rune Miels: Je compte sur le changement de l'idée que les jeunes générations ont d'elles-mêmes. Que le verdict contre l'art féminin n'existe plus, ouvre de nouvelles chances. Mais j'ai l'impression que le marché de l'art ne s'est pas encore rétabli vraiment. On pourrait le formuler en quelques mots : les gens achètent beaucoup d'actions, peu d'art.

⁴⁹ IG-Medien (Hg.): Honorarspiegel 1999. Umfrage unter freien Journalistinnen und Journalisten, Fotografinnen und Fotografen. Beiheft zu Menschen Machen Medien 12/99, S. 3 (L'Honorarspiegel est aussi publié dans Internet où il y est constamment actualisé : <http://www.OnForTe.de/Freie/honorar.htm>)

Dans certains secteurs professionnels, les « conditions de base » artistiques, que l'on emploie dans le travail, peuvent avoir un effet négatif sur les chances des femmes. L'exemple est assez clair pour les *scènes* : un recensement important montre que la relation entre rôles masculins et féminins dans les pièces classiques est estimée à 80 : 20, pour les pièces modernes à 70 : 30.⁵⁰ Cela met donc à jour une discordance entre le nombre des actrices ayant suivi une formation et le nombre de places disponibles dans la pratique. Maria Kräuter cite, dans son étude sur la situation économique et la sécurité sociale des artistes dans les arts du spectacle en Allemagne, l'ancien intendant du théâtre de Würzburg, Joachim Groeling, sur le thème des revenus des actrices :

« Certaines professions sur le marché sont plus difficiles à trouver que d'autres. Cela signifie pour moi qu'en cas de difficultés pour certaines positions, il faut proposer des gages plus conséquents que là où les offres sont en surnombre. Les candidatures de solistes féminines sont justement beaucoup plus nombreuses que celles d'hommes. »⁵¹

Une égalité des chances pour les actrices et leur situation financière est donc finalement devenue une égalité des chances pour les femmes dans les scénarios, et relève ainsi, selon l'avis de beaucoup de femmes du théâtre, d'une prise en compte adéquate de thèmes concernant les femmes dans les pièces de théâtre. La subvention financière d'ensembles ou de projets de groupes est encore toujours estimée comme une promotion de poids qui donne aux femmes plus de liberté créatrice et permet une plus large mise en œuvre de thèmes relevant de la femme que ce n'est le cas actuellement.

Comme dans l'étude précédente, on constate une disproportion marquée entre le taux *de femmes instrumentistes solistes* réussissant sur le marché et le nombre d'étudiantes dans le secteur d'études de la musique instrumentale : alors que le pourcentage d'étudiantes dans cette faculté s'élève à 56%, celui des femmes figurant sur la liste des artistes de la Verband deutscher Konzertdirektionen (Association des directions de concerts allemandes) se limite à 22%. Mais on remarque quand même une tendance positive ces cinq dernières années : ainsi le taux des femmes instrumentistes sur la liste des artistes a augmenté de près de 30%, celui des étudiantes dans cette branche de la musique de 8% seulement.

Très longtemps - et parfois encore aujourd'hui - un comportement négatif vis-à-vis des musiciennes dans les *orchestres* célèbres était jugé comme une habitude déplacée. Et cela peut avoir des effets négatifs sur les contrats et les rémunérations. On connaît l'exemple du cas Abbie Conant, publié dans un ouvrage : la joueuse de trombone s'était présentée à une séance d'essai comme « monsieur Conant » aux « oreilles critiques de membres de la Münchner Philharmonie »⁵² et obtenu une place de soliste. En tant que « madame Conant », elle fut dégradée au rang de 2^{ème} joueuse de trombone à la fin de la période d'essai. En justice, on lui reconnut à nouveau le poste de soliste. Les responsables de l'orchestre lui attribuèrent alors une rémunération inférieure de 1000 Marks. Elle dut retourner en justice pour obtenir un classement tarifaire correspondant à celui des 15 autres solistes pour instruments à vent de l'orchestre philharmonique de Munich.

L'argument selon lequel les femmes sont difficiles à placer dans un orchestre à cause de possibles congés de maternité etc. a par ailleurs été récemment infirmé par deux exemples concrets :

⁵⁰ Vgl.: Maria Kräuter: Berufsfeld: Darstellende Kunst. Deutsche Ärzte-Verlag Köln.

⁵¹ D'après : Klaus H. Revermann: Theater zwischen Kunst und Kasse. Geschichten, Kommentare, Interviews und Rundfunksendungen 1975-1985. Hg.: Ronge, Volker. Wuppertal. 1985. S. 49

⁵² Berger, Beate et al.

dans l'orchestre symphonique de la radiodiffusion de Gürzenich et Cologne on trouve actuellement deux musiciens en congé parental d'éducation.

Les conditions d'assurance sociale et d'aide aux enfants et aux familles

Comme dans d'autres secteurs professionnels, les changements dans les structures du travail et les modèles de temps de travail sont jugés comme une condition préalable importante pour que les femmes puissent obtenir à chances égales des postes de travail plus qualifiés ; il s'agit ici en particulier de l'aménagement de places de travail à temps partiel également dans les fonctions élevées. Spécialement dans le secteur des médias, on remarque la tendance suivante : la demande de « famille *et* profession » peut être satisfaite pour les hommes mais se transforme très vite en « famille *ou* profession » pour les femmes.

Récemment annoncé par la ministre fédérale, Christine Bergmann, le changement du terme « Erziehungsurlaub » (congé pour l'éducation) – un concept peu clair dès le début – en celui « d'Elternzeit » (période parentale) décrit une notion dont la réalité professionnelle est encore fort éloignée. Des mesures impératives répartissant la période éducative des trois premières années sur les deux parents, comme c'est courant en Suède par exemple, sont également exigées par certaines femmes des médias ; mais ce sont des règlements qui empiètent fort dans le planning familial individuel et apparaissent à beaucoup comme disproportionnés tant que le cadre d'influence de l'Etat n'est pas encore épuisé à d'autres endroits.

La politique fiscale et d'assurance sociale accordant aux hommes la place de personnes dont le revenu professionnel est le seul de la famille et aux femmes la place à la cuisine, une politique familiale orientée vers l'avenir n'a pas de chance de réalisation.⁵³ La volonté des femmes d'exercer une activité professionnelle reste inchangée et s'avère même de plus en plus forte. La décision des couples pour ou contre des enfants dépend moins de l'importance des efforts d'ordre financier que des possibilités de conjuguer activités professionnelles et familles – par exemple en augmentant le nombre d'institutions pour la garde des enfants. Dans le secteur culturel élargi, les architectes et les urbanistes, femmes et hommes, peuvent au mieux contribuer à concrétiser de tels projets dans les villes. La sécurité sociale des artistes, qui existe actuellement en Allemagne, crée par ailleurs de meilleures conditions de base au niveau de politique sociale que ce n'est le cas dans certains autres pays européens.

6. Stratégies professionnelles ou politiques

Législation et politiques spéciales concernant la promotion professionnelle des femmes

La nomination d'Angela Merkel à la tête du CDU (Union chrétienne démocrate) fait apparaître depuis début 2000 une image des chrétiens démocrates « plus favorable aux femmes » que, par exemple, le taux des femmes dans les groupes parlementaires du Bundestag du CDU/CSU ne le montre avec 18,4% (SPD: 35,2%, PDS: 58,3%). La nouvelle compétition pour les « faveurs des électrices » a suscité le texte suivant paru dans le *Spiegel* :

⁵³ Irene Dingeldey: Begünstigungen und Belastungen familialer Erwerbs- und Arbeitszeitmuster in Steuer- und Sozialversicherungssystemen – Ein Vergleich zehn europäischer Länder, Graue Reihe des Instituts Arbeit und Technik 1999-04

« *Message lilas. Angela Merkel, chef du CDU l'a rendu possible : le chancelier Gerhard Schröder, macho avoué, se voit maintenant contraint à s'intéresser à la politique des femmes* »" Depuis lors, continue l'article : « (...) il prononce le terme magique de 'gender mainstreaming' et sait même ce qu'il signifie : « contrôler l'attitude du gouvernement dans le domaine de l'égalité des chances pour les femmes, si j'ai bien compris' »⁵⁴

En fait, c'est le nouveau gouvernement qui dans ses *accords de coalition* faisait entrevoir un nouveau départ dans la politique des femmes et veut une fois de plus faire de l'égalité des chances de l'homme et de la femme un « grand projet de réforme de la société ». Cette préoccupation a été soulignée par un programme d'action sur le thème de « La femme et l'activité professionnelle » dont l'efficacité nécessite une observation à long terme. En été 2000, la ministre de la condition féminine présentait les principes de base pour une loi sur l'égalité des femmes dans l'économie privée, cette loi devant permettre d'augmenter le « taux des femmes aux postes de direction et dans les domaines jusqu'ici réservés aux hommes ».

Jusqu'à présent, la pratique de l'emploi à temps partiel réduit encore la compétitivité de beaucoup de femmes sur le marché du travail car le temps partiel n'ouvre en général pas de perspective pour l'accession à un poste plus élevé. Entrée en vigueur à l'automne 1994, la 2ème loi pour l'égalité des chances demande bien que les fonctions supérieures et de direction dans l'administration fédérale soient mises au concours comme postes à plein temps et à temps partiel. Mais un transfert parallèle dans l'économie privée risque de se faire attendre comme l'ont montré les premières réactions à l'annonce de la nouvelle loi.

Tant que les emplois à temps partiel sont en majorité utilisés par les femmes comme possibilité de concilier métier et famille, donc qu'une nouvelle répartition du travail n'est pas pratiquée sur la base d'une réduction égale des temps de travail des deux sexes, ils favorisent plutôt un renforcement des rôles traditionnels, car les désavantages de telles formes d'activité professionnelle, comme les pénalisations dans l'assurance vieillesse, la dépendance financière etc., restent dans le camp des femmes.

Le taux d'emplois de femmes dans *l'enseignement et la recherche au niveau scientifico-artistique* est un indice du sérieux des mesures exigées au titre de « promotion des femmes » dans les programmes de renouvellement des universités de 1990 et 1991.

Opportunités et concepts sont connus⁵⁵; selon le « degré de difficulté », ils ont été appliqués jusqu'ici de manière générale – comme pour la rédaction de textes de mises au concours pour l'occupation de postes – ou seulement partiellement, comme pour la nomination de délégués des femmes auprès des universités (ici manquent souvent le personnel et les moyens financiers demandés et appropriés). La manière de traiter les plans de promotion des femmes laisse également à désirer. A ce sujet, un groupe de travail de la commission Fédération-Länder pour la planification de la formation et la promotion de la recherche constate :

⁵⁴ Susanne Fischer: Lila Botschaft. In: Der Spiegel 24/2000, S. 40

⁵⁵ Voir à ce sujet : Bund-Länder-Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung: Förderung von Frauen im Bereich der Wissenschaft, Heft 19, Bonn 1991

« L'obligation d'établir une planification de la promotion des femmes n'a été remplie que partiellement. Les causes sont diverses et pour l'essentiel liées aux problèmes de les faire adopter par le sénat de l'université. (...) Le pourcentage encore toujours trop bas des femmes dans le personnel scientifique montre clairement qu'il y a des insuffisances dans la réalisation de plans existants pour la promotion des femmes. La plupart du temps, il manque dans les projets, actuellement valides pour la promotion des femmes, des règles à caractère obligatoire définissant l'établissement d'objectifs spécifiques aux secteurs (...). »⁵⁶

Bien que de telles constatations concernant les secteurs liés à la culture ne soient pas valables de manière égale ou pas dans toutes les écoles supérieures (certainement moins dans les académies des beaux arts que dans les universités traditionnelles), il n'en subsiste pas moins des déficits fondamentaux qui les touchent aussi.

Dans leurs efforts d'encouragement pour l'égalité des chances des femmes ⁵⁷ – dans le cas présent sous l'aspect des activités tendant à l'égalité des chances et à sa promotion dans le contexte des femmes du monde de la culture et des médias ⁵⁸ –, chacun des *Länder et communes* a choisi une procédure différente dont nous citons ici quelques exemples.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, on a créé en 1991 le *Frauenkulturbüro NRW* (le bureau de la culture pour les femmes en NRW), avec l'objectif

« d'offrir une plate-forme à la scène culturelle très diversifiée des femmes en Rhénanie du Nord-Westphalie et de rendre publics les déficits auxquels les femmes artistes sont confrontées dans le monde de la culture. »⁵⁹

Ce modèle est financé par le Land et une participation communale. Une aide financière de projets ou d'artistes féminines par ce bureau n'est pas prévue ; les prestations de l'établissement concernent entre autres le lancement de réseaux électroniques et l'organisation de projets. Les demandes d'aides des femmes peuvent être adressées, comme dans les autres Länder, aussi bien au ressort ministériel pour l'égalité des chances des femmes qu'à d'autres ministères, en règle générale au ministère de la culture.

Au sein même des ressorts compétents pour la promotion de la culture, on a créé dans la plupart des Länder des secteurs chargés de la promotion de l'art et de la culture des femmes. A l'intérieur des ressorts compétents pour la politique des femmes ou l'égalité de leurs chances, il existe également des activités propres mettant l'accent sur cette thématique.

Une *promotion spécifique de la culture* des femmes à l'aide de moyens supplémentaires s'est établie dans quelques villes, comme par exemple Hambourg, Berlin et Brême.

⁵⁶ Voir Bund-Länder-Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung: Förderung von Frauen im Bereich der Wissenschaft. Fortschreibung des Berichts aus dem Jahr 1989, Heft 53, Bonn 1997, S. 9

⁵⁷ Pour la situation générale voir : Deutscher Bundestag (Hg.): Zweiter Bericht der Bundesregierung an den Deutschen Bundestag über die Gleichstellungsstellen in Bund, Ländern und Kommunen, Drucksache 12/5588 vom 27.08.93 (extrait en annexe) et Maria Böhmer: Gesetze zur Gleichberechtigung von Männern und Frauen in Bund und Ländern: Eine vergleichende Dokumentation, Interne Studien, hrsg. von der Konrad-Adenauer-Stiftung Nr. 83, Sankt Augustin 1994

⁵⁸ Voir également la documentation présentée au début : KMK-Dokumentation Kunst und Kultur von Frauen, Bonn 1996

⁵⁹ Extrait d'une auto-présentation du Frauenkulturbüro NRW e.V.

Hambourg a déjà aménagé au début des années 80 un poste budgétaire « Culture des femmes » et organisé dès 1986 une section propre à la culture féminine au sein du bureau de la culture ; celui-ci met à disposition environ 200 000 marks par an pour la consolidation d'infrastructures et environ 100 000 marks pour la promotion de projets, ces subventions étant attribuées par l'intermédiaire d'une commission consultative. »⁶⁰

La mise en place de programmes de promotion spéciaux pour les femmes est souvent comprise comme un stade intermédiaire. Ceux-ci devraient alors être supprimés lorsque *la promotion des femmes sera perçue comme une tâche de tous les secteurs et à tous les niveaux politiques* et qu'ainsi les moyens financiers disponibles seront répartis équitablement entre les deux sexes, l'objectif du « mainstreaming » étant donc en gros atteint. Une promotion spécifique des femmes en tant que telle ne constitue pas

« une garantie pour ces dernières d'avoir accès aux places qui leurs reviennent dans l'art et la culture. D'autres structures de promotion doivent être examinées afin de déterminer si elles aident vraiment l'art des femmes ou ont plutôt tendance à lui être un obstacle. »⁶¹

Une condition préalable à une telle analyse est la transparence comme à Berlin par exemple, où depuis 1989 celle-ci est assurée grâce à un rapport annuel de l'administration du sénat, chargé des affaires culturelles, présenté à la Chambre des députés : ce rapport documente l'attribution d'aides dans le domaine de la promotion des hommes et femmes artistes sous des aspects paritaires.

Le rapport de la Conférence des ministres de la culture concernant les activités des Länder dans le secteur « Art et culture féminins » va également dans ce sens. Dans ce rapport se détache une ligne directrice cherchant à définir dans quelle mesure les femmes ayant des activités artistiques ont accès aux mesures de promotion individuelle d'hommes et de femmes artistes des Länder. Simultanément, la documentation devrait fournir une base pour l'analyse et le développement ultérieur de mesures dans les Länder. Il faut réserver bon accueil à la poursuite de la documentation « Art et culture des femmes », qui devrait être prochainement actualisée, car elle est un garant d'un « autocontrôle » régulier.

Le Conseil de la radiodiffusion de la Norddeutsche Rundfunk (NDR) a vécu un réel « revirement des sexes » en comptant plus de femmes que d'hommes (33:25) en 1999. Cet exemple démontre que là où l'ajustement paritaire des *commissions de contrôle dans la radiodiffusion* réussit, cela repose avant tout sur des dispositions du protocole d'accord NDR. Ainsi les organisations ayant un siège au Conseil de radiodiffusion doivent déléguer une femme pour « au moins un mandat sur deux » auprès de la commission NDR. Le principe de rotation du président, également prévue dans le protocole d'accord, amènera aussi une femme à la tête du Conseil de radiodiffusion NDR avec un mandat d'une durée de 15 mois. Une telle évolution se fera aussi prochainement à la WDR, quand les nouvelles directives légales feront de l'effet.

A l'époque du dernier recensement, il n'existait encore aucun principe de base, auprès de certains émetteurs, à propos de *l'égalité des chances des hommes et des femmes au sein des stations de télédiffusion*. Depuis lors, on trouve partout au moins des instructions de service, dans de nombreux cas des plans ayant trait à l'égalité des chances ou à la promotion des femmes. Ils reposent

60 Kandler, Susanne: Förderung von Frauenkultur in Hamburg. In: SPD-Landtagsfraktion (Hg.): Forum Frauen und Kultur, Düsseldorf 1994

61 Kandler, Susanne, comme annotation 63

pour la plupart sur de nouvelles lois du Land sur l'égalité des chances ou la promotion des femmes – base essentielle pour le travail des personnes chargées de l'égalité des chances – mais sont appliqués avec plus ou moins de précision et farcis de règles d'exception.

Selon l'avis de la déléguée pour la problématique des femmes de la Saarländischer Rundfunk, ce plan de promotion de la femme entré ici en vigueur en 1996 – comme également dans d'autres stations de télédiffusion – arrive 10 ans trop tard et surtout les postes de direction ne sont pas concernés. Du fait de l'actuelle compression de personnel, les structures existantes ont même tendance à être renforcées dans les fonctions de direction car les mises au concours ne sont publiées qu'à l'intérieur même de l'émetteur.⁶²

L'important ce sont les mesures de *réduction de « domaines professionnels typiquement masculins »*: Pour améliorer la situation de départ des femmes cameramen, *femme totale*, ce festival international de films de femmes créé en 1987 à Dortmund, proposera à partir de 2001 une conférence et un atelier sur la formation des femmes au niveau de la caméra ; ceci est organisé en coopération avec l'option d'études « Caméra » de l'Ecole supérieure de Dortmund. Il est encore prévu, dans le cadre du prochain festival, de décerner un prix Caméra pour femmes. La Verband der Filmarbeiterinnen e.V. (association des femmes travaillant dans le secteur du film) essaie également de mettre en évidence, par l'attribution d'un prix féminin, le Femina-Film-Preis, le travail artistique des femmes dans les domaines tels que décors, caméra, costumes, musique, montage, pour l'œuvre d'ensemble d'un film.

Et qu'en est-il dans le secteur de l'économie privée ? Voici deux exemples des tendances actuelles :

L'histoire des *Frauenbuchverlage* (maisons d'édition de livres de femmes) commence en 1974 avec la création de la série de livres de femmes « Frauenoffensive » (Offensive féminine),⁶³ qui fut d'abord du ressort de la maison d'édition Trikont et fut poursuivie en 1976 avec la fondation de la société « Frauenoffensive GmbH ». Une autre maison d'édition de la première heure fut aussi le « Frauenselbstverlag » de Berlin. Dans les années qui suivirent, on assista à la fondation d'autres maisons d'édition et au niveau de la commercialisation, à la création de librairies de femmes dans diverses grandes villes et villes universitaires, de même qu'à l'ouverture, à Wiesbaden, de la première maison de vente par correspondance de livres de femmes.

Dès 1977, une de ces *importantes maisons d'édition*, Rowohlt (Groupe Holzbrink), créa la série de livres de poche « neue frau » (Femme nouvelle), suivie en 1978 de la série de livres de fond « rororo Frauen aktuell ». Dans la même année, Fischer et Herder continuèrent avec leurs livres de poches. D'autres importantes maisons d'édition comme dtv, Piper, Suhrkamp, en firent autant dans les années 80.⁶⁴

Le nouveau directeur commercial du programme du groupe Rohwolt, Peter Wilfert, reconnaît que ce marché n'est pas encore épuisé :

⁶² Barbara Lessel-Waschbüsch, chargée de l'égalité des chances pour les femmes auprès de la SR, dans une conversation téléphonique avec le ZfKf à l'automne 1999

⁶³ Voir Dittler, Sabine: Frauenbuchprojekte in der Bundesrepublik Deutschland. Entstehung und Entwicklung seit Mitte der siebziger Jahre, Magisterarbeit, Mainz 1993 ainsi que des interviews avec Hilke Schlaeger („Frauenoffensive“) et Antje Kunstmann dans la Börsenblatt für den deutschen Buchhandel, Nr. 19/1994

⁶⁴ Au même endroit page 83 et suivantes. Dans le livre de poche Aral de la presse féminine pour 1994, 19 maisons d'édition de livres de femmes et 31 librairies pour livres de femmes sont répertoriées, dont deux ont fermé : en janvier 1995 le Frauenbuchladen Stuttgart et en août 1995 le Frauenbuchladen Nora à Bonn.

« Malgré un nombre important de femmes auteurs, Rowohlt conserve un caractère assez masculin, qui remonte à Hemingway et Tucholsky. La littérature pour les femmes n'était pas suffisante dans le passé. C'est certainement un secteur où nous devons élargir notre programme. Et cela non seulement dans le champ du divertissement ... Notre premier groupe cible concerne les librairies où travaillent 98 pour cent de femmes, sans oublier que les femmes lisent davantage que les hommes. C'est pourquoi les genres qui n'intéressent que les hommes sont difficiles à vendre en Allemagne. »⁶⁵

Sur ce secteur du marché devenu très disputé, les tirages plus importants, la présentation professionnelle et les publicités plus massives des grandes maisons d'édition ont contraint, dès la fin des années 70, une série de maisons d'édition de livres de femmes à une professionnalisation et à des restructuration qui ont souvent provoqué la perte des idéaux féministes des années initiales.

Dans les *expositions artistiques* des dix dernières années, il y eut à plusieurs reprises des thèmes mettant l'accent sur les femmes artistes en général ou aussi sur le secteur de « l'art féministe » en particulier, tous les niveaux qualitatifs étant représentés – de très bon à partant d'une bonne intention. Les femmes sont-elles mieux médiatisées par des expositions qui leur sont consacrées ou doivent-elles prendre elles-mêmes l'initiative ? La question reste toujours posée. Il est intéressant que la problématique des expositions d'œuvres d'art, dont beaucoup présentent encore toujours uniquement des artistes masculins, ne soit qu'exceptionnellement discutée alors que les artistes féminines, à tort ou à raison, doivent craindre le verdict de « féminisme » dans un tel contexte. Selon une conseillère du ministère des femmes en Hesse, la crainte des femmes artistes d'un « ghetto féminin »

« ...est tellement forte qu'elles considèrent plutôt comme une atteinte à leur réputation d'exposer dans des institutions pour femmes ou avec des femmes (...). De nombreux galeristes, hommes et femmes, et aussi des responsables artistiques d'institutions publiques reculent devant les expositions d'œuvres de femmes avec les mêmes arguments que les artistes elles-mêmes. »⁶⁶

Cette optique est encore plus marquée dans les nouveaux Länder que dans les anciens.

Et pourtant, on constate de plus en plus fréquemment des initiatives d'expositions locales et fédérales, des regroupements, des réseaux de femmes artistes. Quelques exemples :

- *Expositions et marchés de l'art spéciaux avec des femmes* (comme partout sur le territoire fédéral, l'association GEDOK, mais aussi des initiatives locales comme l'initiative féminine berlinoise Xanthippe ou le FORUM KÜNSTLERINNEN, Stuttgart),
- *des foires propres aux femmes artistes* (comme la « NordArt » à Oldenburg),
- *des manifestations en majorité pluridisciplinaires, symposiums ou festivals pour l'art des femmes* (comme « l'Hammoniale » à Hambourg, supprimée en 1999 faute de subventions),

⁶⁵ Zur Umstrukturierung bei Rowohlt. Zwei Kieze. Nikolaus Hansen und Peter Wilfert bilden die neue Doppelspitze bei Rowohlt. Ein Interview mit den beiden Geschäftsführern. In Börsenblatt Nr. 86 vom 26.10.1999

⁶⁶ Ritzefeld, Brunhilde: Ohne Netz und doppelten Boden. Künstlerinnen zwischen Individualismus und öffentlicher Finanzierung, in: Frauenbüro der Stadt Kassel u.a. (Hg.): Mittel und Wege für Frauen und Ihre Projekte. Ein Ratgeber durch den Finanzierungsdschungel in Kunst und Kultur, Wiesbaden 1994, S. 12

- *ateliers pour artistes féminines* qui mettent à disposition des surfaces d'exposition et des opportunités de travail artistique également dans le domaine des techniques plus récentes (par exemple la cour intérieure « Die Höge »),
- *des pages Internet* destinées à élargir le marché pour les femmes artistes (comme www.frauenart.de),
- la publication de *catalogues, d'études, de numéros spéciaux focalisant l'attention sur certains sujets dans la presse spécialisée* et autres initiatives sur/avec des femmes du domaine de la culture et des médias ; parmi ceux-ci des publications de musées et organisations, communes et ministères des Länder et fédéraux,⁶⁷
- *des programmes ciblés visant la professionnalisation d'artistes féminines* (comme le projet de femmes artistes « GOLDRAUSCH » à Berlin, subventionné par le sénat et l'UE depuis 1990, et divers projets semblables dans d'autres villes, partiellement préparés sur base d'inventaires empiriques),
- *des cours de qualification pour de futures femmes galeristes* et autres professions dans le monde culturel (par exemple le FrauenMuseum de Bonn).

Ce *FrauenMuseum* de Bonn existe depuis 1981 ; il est devenu un point de cristallisation pour des présentations inhabituelles et aussi pluridisciplinaires, pour des discussions publiques et pour des stratégies permanentes de politique professionnelle. Il met en outre des ateliers à la disposition de femmes artistes et a des activités d'archivage. Les archives de femmes artistes sont aussi une tradition comme celles de Nuremberg (depuis 1984), ou des groupes de travail comme « Das Verborgene Museum » de Berlin (depuis 1986), dont les activités mettent à jour les préjudices et les chances.

Dans ce secteur comme dans celui du théâtre, du film ou de l'architecture, beaucoup de femmes ont compris qu'elles ne pouvaient compter uniquement sur l'Etat ou quelque autre autorité pour améliorer leur situation, mais qu'elles devaient aussi et davantage se prendre elles-mêmes en mains – comme le suggère la photo de couverture de Claudia van Koolwijk – c'est-à-dire se professionnaliser.

⁶⁷ Voir par exemple Wedel, Julia: 'Man wird nicht so stürmisch begrüßt' – Eine Studie über die Bewerberinnen des Gabriele Münter Preises, Hg. Frauen Museum, Bonn 1997, gefördert vom BMFSFJ; "Kulturauftrag für Frauen – Kultur fördern", Hg. FrauenRat Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf 1997, le numéro spécial "Frauen – Kunst – Kultur", Kulturpolitische Mitteilungen III/1998 ou le numéro thématique NRW – KulturTrip 8/2000, "Kunst und Kultur von Frauen aus Nordrhein- Westfalen", Hg. vom Kulturministerium.